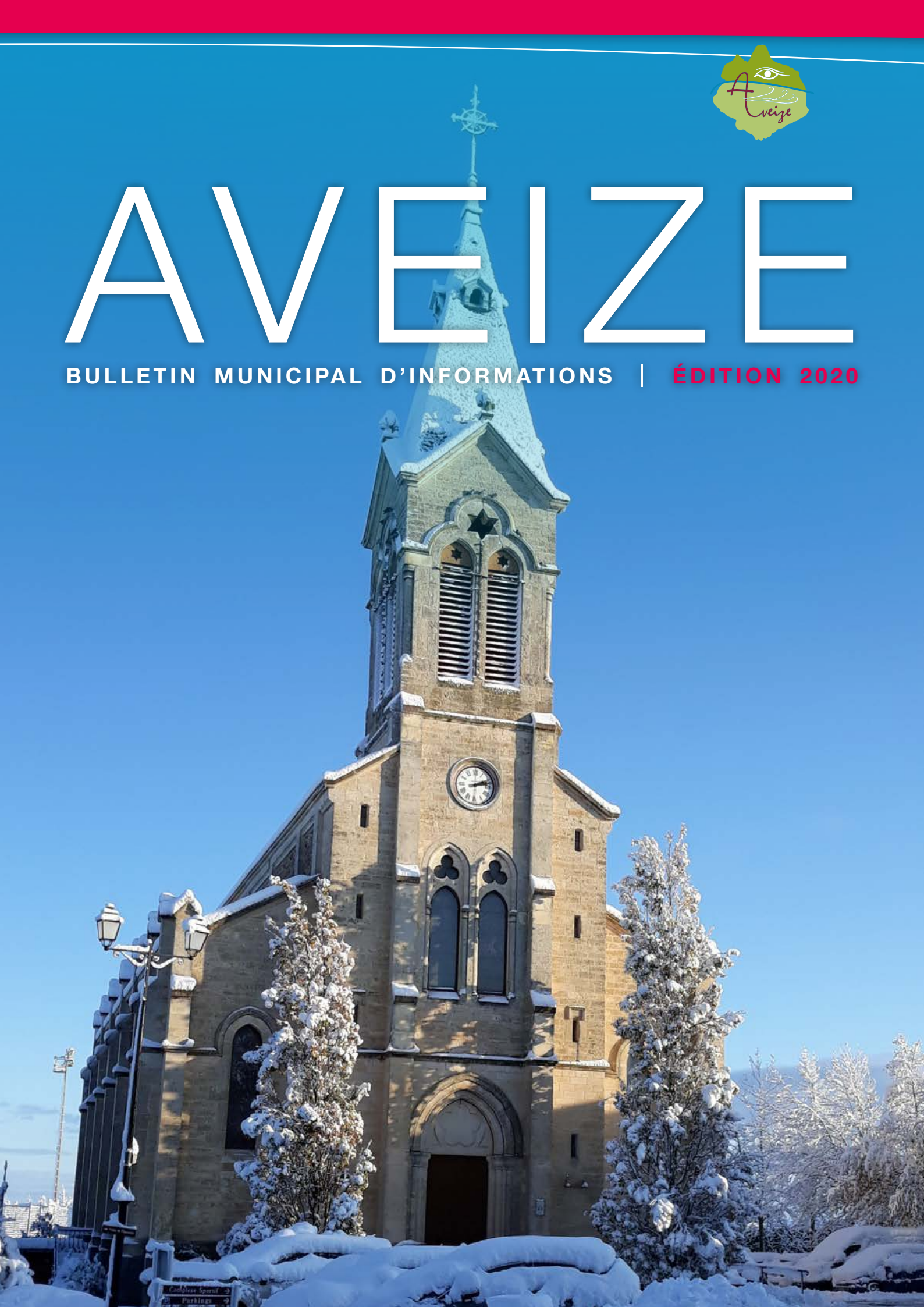




AVEIZE

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS | ÉDITION 2020



Editorial	1
-----------------	---

INFOS COMMUNALES

→ Vœux du Maire	1
→ Le nouveau Conseil Municipal	2
→ Commission Finances	4
→ Commission Ecole	5
→ Commission Voirie	6
→ Commission Aménagement	7
→ Commission Gestion des déchets	8
→ Commission Communication & Culture	9
→ Commission Fleurissement	10
→ Médiathèque et Com'MontLy	12
→ Centre Communal d'Action Sociale	14
→ Le Tour de France	15
→ Arrêtés municipaux	16
→ Informations diverses	16
→ Les commandes fermières	17
→ IDEA Conception	18

ENSEIGNEMENT

→ Ecole privée des 4 Horizons	19
→ APEL / OGECE	20

ASSOCIATIONS

→ Hauts Lyonnais	21
→ Association des Familles	22
→ Maison des Jeunes	22
→ Groupe d'Animation	23
→ Relais Petite Enfance	24
→ Paroisse Sainte-Thérèse	25
→ Le Club Rencontre et Amitié	25
→ La Chasse	26
→ Amicale Boules Amateurs	27
→ Yoga	27
→ Les Anciens Combattants	28

INFOS INTERCOMMUNALES

→ Le GELF	28
→ Office de Tourisme	29
→ Transport social	29
→ Parc Eco Habitat	30
→ Handicapés des Monts du Lyonnais	30
→ Les Maisons des Services	31
→ Le Centre Socio-Culturel	32
→ Le Groupement des 4 cantons	33
→ Valorisation de la ressource ligneuse	33
→ Ressourcerie des Monts du Lyonnais	34

HISTOIRE

→ L'église d'Aveize	35
---------------------------	----

ETAT CIVIL

→ Naissances	36
→ Mariages	36
→ Décès	36

LES CLASSES

→ Classes en 10 il y a 50 ans... en 1970	37
--	----

ENCART CENTRAL

→ Infos Pratiques
→ Tarifs des salles et des locations
→ Calendrier des fêtes 2021
→ Annuaire des Associations et des Entreprises



Éditorial



2020 : une année particulière, 2021 : une année d'espoir...

Le contexte sanitaire nous plonge depuis plusieurs mois dans des situations complexes jalonnées par des mesures contraignantes et pourtant dans ce bulletin municipal vous pourrez remarquer que la vie, certes au ralenti, a continué dans notre village.

Le 15 mars, ont eu lieu les élections municipales.

Seuls 4 membres sur 15 ont souhaité repartir pour un nouveau mandat. Il a donc fallu trouver des femmes et des hommes qui acceptent de s'investir pour une période de 6 ans, beaucoup d'entre vous ont été sollicités et ce n'est pas sans difficulté que nous avons pu boucler cette liste de 17 personnes (15 titulaires et 2 suppléentaires).

Dès le lendemain, nous avons vécu le premier confinement, nous avons dû faire face à cette grave crise inédite, prendre les différentes mesures sanitaires, notamment pour notre école et pour notre population, veiller aux personnes isolées et fragiles. Nous avons fait de notre mieux avec nos modestes moyens et avec les contraintes imposées. J'en profite pour gratifier tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour appliquer les différents protocoles sanitaires.

Ce n'est que le 26 mai que le conseil municipal a pu enfin se réunir pour désigner le Maire, les Adjointes et enfin démarrer sa mission.

Aujourd'hui, cette nouvelle équipe a la volonté de remplir la tâche confiée et va s'appliquer à mener des projets pour le bien-être de notre village, mais aussi à siéger dans les différentes commissions intercommunales.

J'adresse mes vifs remerciements aux conseillers municipaux qui n'ont pas souhaité se représenter. Avec beaucoup d'énergie, ils ont donné de leur temps pour l'essor de notre commune.

Cette pandémie nous a empêché de fêter les différents départs, tout d'abord celui de **Florence JULLIEN** qui a décidé de quitter notre école pour un autre métier. Son entrain était très apprécié par toute l'équipe enseignante.

Ensuite, celui de **Bernadette BONNARD**, employée communale pendant 29 ans qui a souhaité prendre une retraite bien méritée. Nous avons apprécié son professionnalisme et sa discrétion.

Enfin, **Christine DUPERRET**, gérante du magasin VIVAL, qui elle aussi, a souhaité changer de profession après 12 ans de présence. Tous les clients ont apprécié sa disponibilité, son sourire, l'achalandage de ce magasin multi services et elle n'est pas partie sans s'assurer de la compétence de sa remplaçante. C'est avec plaisir que nous avons accueilli **Béatrice GIGANDON**, elle a toutes les qualités pour tenir ce commerce de proximité, si utile pour notre village. Elle tient également avec son mari une boulangerie renommée

à Saint Symphorien sur Coise. De ce fait, en plus de tous les services et produits déjà en place, nous avons un rayon pains et pâtisseries bien fourni. N'oublions pas que ce commerce est toujours resté ouvert pendant le confinement, pour nous garantir localement les meilleurs produits.

Le développement raisonné de notre bourgade a permis d'ouvrir une 4ème classe. 3 nouvelles enseignantes sont venues renforcer l'équipe, je leur souhaite une bonne intégration.

Si les projets communaux ont pris du retard, nous avons maintenu les services chaque fois qu'il était possible: l'accueil à la mairie, la cantine, la bibliothèque, la garderie, bien évidemment en respectant les gestes barrières. Et puis en ces temps difficiles, j'ai pu encore noter la grande solidarité de nos habitants, soyez-en fiers.

Par contre, nos salles ont dû rester fermées et je comprends la déception de nos aînés qui ne peuvent plus se voir les jeudis, de nos jeunes qui auraient tant envie de se retrouver.

À partir du 15 mars, toutes les associations ont dû aussi annuler leurs manifestations.

Mais gardons l'espoir d'un printemps plus heureux qui inscrirait, au premier plan, le retour des projets, des événements. **Ils sont indispensables à la vie de notre village, car ils créent du lien social, de la convivialité et le plaisir de se retrouver.**

2021 aurait dû être l'année du recensement, mais compte tenu de cette crise sanitaire, il n'aura lieu qu'en 2022.

Chers Aveizoises, chers Aveizois, soyons optimistes, ensemble surmontons cette crise sanitaire, ne laissons personne sur le bord de la route surtout en cette période de fêtes.

Que 2021 soit une année de fraternité qui doit toujours être cultivée pour s'épanouir.

Que 2021 vous garde en bonne santé et vous permettent de retrouver toute votre liberté.

Michel BONNIER, Maire

VŒUX DU MAIRE

Le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous convier aux traditionnels vœux du Maire à l'Espace Culture & Loisirs :

Dimanche 10 janvier 2021, à 10h30.

(sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire)

Un verre de l'amitié clôturera cette cérémonie.

Nous vous attendons nombreux !



Le nouveau Co



La nouvelle équipe municipale, autour de Michel Bonnier, le Maire, est en place depuis quelques mois pour la gestion des intérêts communaux d'Aveize. Elle est composée de 15 personnes (7 femmes et 8 hommes) de 33 à 69 ans.

A l'écoute des Aveizois, des associations et des acteurs économiques (agriculteurs, artisans, commerçants), la priorité est donnée au maintien du dynamisme du village, mais également à la conservation du caractère rural de la commune, à la préservation de la qualité de vie et de l'environnement et bien sûr à la sauvegarde de l'école primaire.

Deux nouveaux projets sont actuellement à l'étude : le réaménagement de la place de l'église et la construction d'un immeuble.

Plusieurs commissions ont été mises en place pour gérer les différents domaines. Notre commune sera également représentée au sein de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais.

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :



Maire : **Michel BONNIER**
lundi et samedi de 8h30 à 12h
(de préférence sur rendez-vous)



1er Adjoint : **Jean-Claude VOUTE**
mardi de 9h30 à 11h30



2ème Adjointe : **Florence THIZY**
jeudi de 14h à 16h



3ème Adjoint : **Jean-Yves BLANCHARD**
samedi de 8h30 à 9h30

Conseil Municipal

CONSEILLEURS MUNICIPAUX :



**Yves
BONNARD**



**Sabrina
BOUCHUT**



**Estelle
GEFFARD**



**Laurent
LHOMME**



**Evelyne
MONTEILLER**



**Jean-Baptiste
GIRAUD**
Conseiller Délégué



**Frédéric
RIVOIRE**



**Stéphanie
MALLE**



**Marie
VILLARD**



**Sabrina
PETIT**



**Roland
THOLLET**

LISTE DES COMMISSIONS :

→ VOIRIE, ASSAINISSEMENT, RÉSEAUX :

Jean-Yves Blanchard (responsable), Jean Baptiste Giraud, Roland Thollet, Frédéric Rivoire

→ FINANCES :

Michel Bonnier (responsable), Marie Villard, Sabrina Petit, Jean-Claude Voute

→ URBANISME :

Michel Bonnier (responsable), Laurent Lhomme, Jean Baptiste Giraud, Marie Villard, Yves Bonnard

→ FLEURISSEMENT ET ESPACES VERTS :

Estelle Geffard (responsable), Sabrina Bouchut, Stéphanie Malle, Jean-Claude Voute

→ GESTION ET TRAITEMENT DES DÉCHETS :

Jean Baptiste Giraud (responsable), Sabrina Petit, Sabrina Bouchut, Laurent Lhomme

→ COMMUNICATION ET CULTURE :

Florence Thizy (responsable), Evelyne Monteiller, Jean-Claude Voute

→ ENFANCE (ÉCOLE, GARDERIE, CANTINE, PETITE ENFANCE) :

Jean-Claude Voute et Estelle Geffard (responsables), Evelyne Monteiller, Jean-Baptiste Giraud

→ ANIMATION (SPORTS, LOISIRS, JEUNES, RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS) :

Jean-Baptiste Giraud (responsable), Florence Thizy, Estelle Geffard, Frédéric Rivoire

→ BÂTIMENTS COMMUNAUX :

Jean-Claude Voute (responsable), Jean-Yves Blanchard, Yves Bonnard, Roland Thollet, Jean Baptiste Giraud, Frédéric Rivoire, Estelle Geffard

→ AMÉNAGEMENT URBAIN :

Jean-Claude Voute (responsable), Estelle Geffard, Yves Bonnard, Roland Thollet, Jean Baptiste Giraud, Frédéric Rivoire, Jean-Yves Blanchard

FINANCES

+ d'infos...

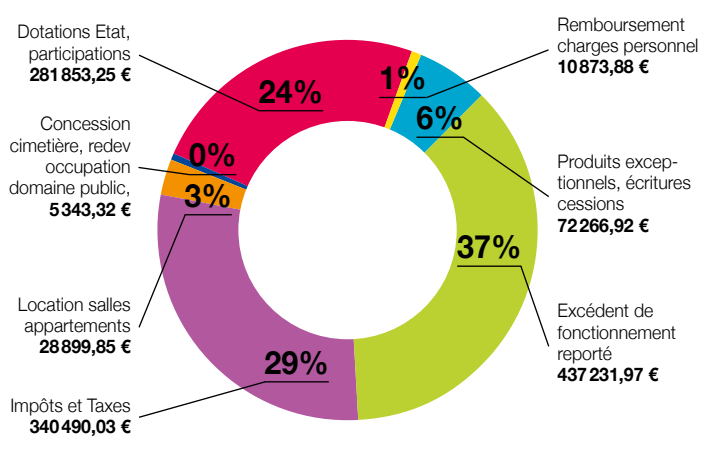
Vous voulez des explications sur la gestion des finances de votre commune ?

N'hésitez pas à me contacter: Michel BONNIER, Maire et responsable de la commission.

BUDGET COMMUNAL COMPTE ADMINISTRATIF 2019

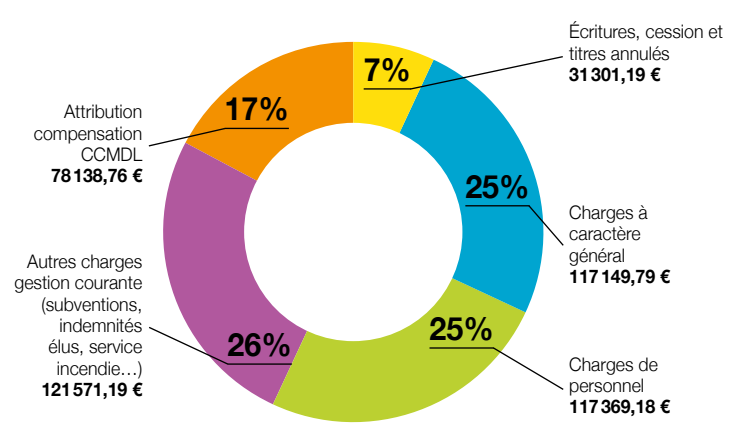
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Total: 1 176 959,22 €



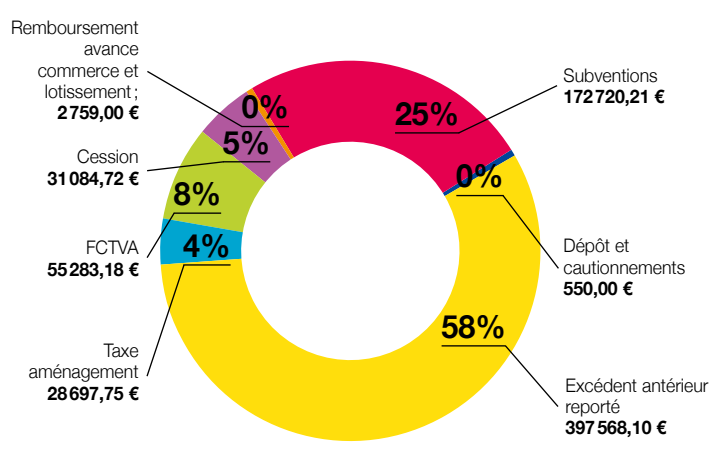
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Total: 465 530,11 €



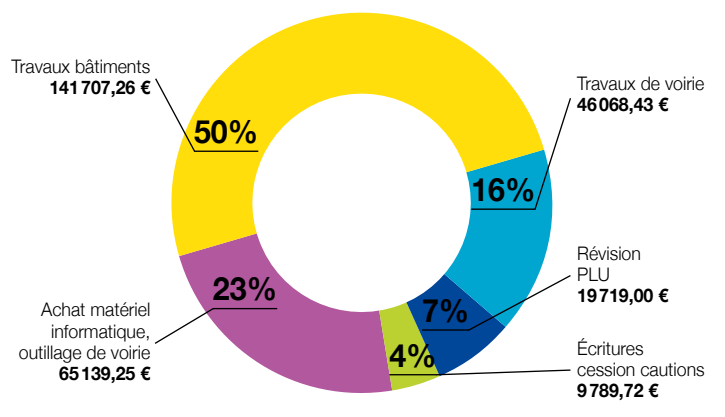
RECETTES D'INVESTISSEMENT

Total: 688 662,96 €



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Total: 282 423,66 €



TAXE D'HABITATION	2017	2018	2019	2020
Commune AVEIZE (1)	13.49%	13.49%	13.49%	13.49%
Syndicats (2)	2.77%	2.72%	2.33%	2.33%
Département				
Communauté de Communes	7.86%	8.02%	8.18%	8.18%
Taxe spéciale d'équipement	0.206%	0.204%	0.195%	0.195%
Taxe GEMAPI (3)			0.155%	0.155%
Totaux	24.326%	24.434%	24.35%	24.35%

TAXE FONCIÈRE NON BÂTI	2017	2018	2019	2020
Commune AVEIZE (1)	24.64%	24.64%	24.64%	24.64%
Syndicats (2)	5.06%	4.96%	4.25%	4.25%
Département				
Communauté de Communes	3.77%	3.85%	3.93%	3.93%
Taxe GEMAPI (3)			0.324%	0.641%
Totaux	33.47%	33.45%	33.144%	33.461%

TAXE FONCIÈRE BÂTI	2017	2018	2019	2020
Commune AVEIZE (1)	15.05%	15.05%	15.05%	15.05%
Syndicats (2)	2.99%	2.93%	2.51%	2.46%
Département	11.03%	11.03%	11.03%	11.03%
Communauté de Communes	1.50%	1.53%	1.56%	1.56%
Taxes spéciales	0.287%	0.287%	0.273%	0.268%
Taxe GEMAPI (3)			0.142%	0.283%
Totaux	30.857%	30.827%	30.565%	30.651%

(1) Les taux de la Commune d'Aveize sont votés par le conseil municipal chaque année. Ceux-ci sont restés identiques à 2018 et 2019.

(2) Les taux des syndicats sont maîtrisés par la commune puisqu'ils dépendent en grande partie des travaux que la commune commande au SYDER (Syndicat départemental d'Énergies du Rhône) et des dépenses liées à l'éclairage public.

(3) Taxe Gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations voté par la Communauté de Communes.

Transfert de la mission du recouvrement de l'impôt de la trésorerie des MONTS DU LYONNAIS à destination du SIP (Service des Impôts des Particuliers) de LYON SUD OUEST: Au 01/01/2021, Le recouvrement de l'impôt sera transféré au service des Impôts des Particuliers de LYON SUD OUEST, les contribuables pourront contacter le SIP de LYON SUD OUEST via leur messagerie sécurisée, par téléphone au 04 78 63 23 37 ou sur place : 165 rue Garibaldi à LYON.

COMMISSION ÉCOLE

Le thème de l'année scolaire à l'École des Quatre Horizons était la solidarité. Quel plus bel exemple que toutes ces personnes qui donnent de leur temps pour accompagner les enfants, des moments forts qui font l'excellence de cet établissement.

La commission école, au sein du conseil municipal, a la particularité d'avoir deux responsables: Estelle Geffard et Jean Claude Voute. Ils sont secondés par Evelyne Monteiller et Jean Baptiste Giraud. La mairie est très impliquée dans la vie de l'école, aidée par un groupe de bénévoles qui gravitent autour et qui viennent volontiers accompagner les enfants, que ce soit pour l'opération « nettoyons la nature », pour des après-midi jeux, pour l'entretien du jardin, ou pour la sortie de fin d'année où les enfants se sont rendus au point culminant de la commune pour pique-niquer, après une belle marche dans les sous-bois, après avoir côtoyé l'arbre éléphant, écouté l'histoire du crash de l'avion américain le 15 août 1944. Une sortie plébiscitée par tous, dans une belle ambiance. Comme le déclarait Virginie, la directrice: « il y a vraiment de belles personnes qui œuvrent pour l'école, c'est un vrai plus pour les élèves. Qu'ils ont de la chance, et nous aussi! » A refaire! ».



Lors d'un conseil d'école, trois demandes avaient été faites auprès de la mairie, toutes réalisées depuis. Une table de pique-nique en bois a été installée dans la pelouse de la cour, de même que deux porte-vélos. Forte de son label éco-école, l'école des quatre horizons souhaitait sensibiliser les enfants à la problématique de l'eau, en installant dans la cour une cuve de récupération des eaux de pluie. Installée par Michel Grataloup, avec un ingénieux système pour évacuer le trop plein, elle a pris place au fond de la cour. Mais il faut l'avouer, ce n'est pas très esthétique. Estelle et sa fille Héloïse, Jean

Baptiste, Evelyne et Jean-Claude ont donc décidé de l'habiller en bois. Ce fut aussi l'occasion de passer une journée fort sympathique.

Ce sont ces petits plus qui font l'histoire de cette école, qui fait partie de la vie du village, qui dispose d'un bel environnement, avec un corps enseignant de grande qualité, des parents qui s'impliquent dans le fonctionnement, des gens qui travaillent main dans la main. Pour la mairie, comme pour tous les aveizois, c'est une grande satisfaction.

En ce qui concerne la cantine, fréquentée par 50 enfants en moyenne, **nous faisons appel aux bénévoles qui voudraient bien s'investir le temps du repas pour aider au service, s'occuper des tous petits et faire la vaisselle.** Plus le groupe sera important et plus les permanences seront espacées. Il s'agit d'une expérience très enrichissante, les enfants appréciant notre présence auprès d'eux.

COMMISSION VOIRIE

2020 a vu se concrétiser plusieurs aménagements, dans le souci de la sécurité pour les piétons et pour l'amélioration de notre réseau de chemins communaux.

TRAVAUX AU CIMETIÈRE

Depuis que les pesticides sont bannis, les allées du cimetière étaient, au fil des saisons, de plus en plus encombrées par des herbes indésirables qui donnaient un air négligé à ce lieu. C'est pourquoi un tapis d'enrobé a été posé, ce qui simplifiera le travail des agents et donnera une plus belle image, permettant aux nombreux visiteurs de trouver un environnement apaisé, plus propice au recueillement. De même, la place devant le cimetière a elle aussi reçu un tapis d'enrobé.



Allées du cimetière



Place du cimetière

AMÉNAGEMENT

RUE DE LA COLLINE

Il restait une portion dénuée de trottoir rue de la colline. C'est maintenant chose faite et les piétons pourront marcher en toute sécurité.



Trottoir rue de la colline

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

AU LOTISSEMENT LA PRAIRIE

Toutes les maisons sont achevées et il convenait de terminer les aménagements paysagers pour rendre ce lotissement accueillant et sécurisé. Des trottoirs ont été posés, de même qu'un cheminement piéton a été mis en place, séparé de la voie par une bande de pelouse. Ce lotissement est une belle réalisation, avec une vue imprenable.



Pose trottoirs lotissement

TRAVAUX SUR LES CHEMINS

Plusieurs chemins ont été traités cette année: celui du Jacquemond, de Chenève et du Glas. Il s'agit de faire ces travaux de manière régulière, dans l'enveloppe qui nous est attribuée par la Communauté de Communes, pour éviter des dégradations majeures qui entraîneraient alors des frais beaucoup plus conséquents. Dans l'ensemble, les chemins sont bien entretenus, même s'ils sont parfois un peu malmenés par des engins agricoles de plus en plus lourds. Merci à l'ensemble des utilisateurs de les garder en bon état.

ELAGAGE LE LONG DES VOIES

Pour rappel, les riverains des voies communales sont tenus d'élaguer les branches ou de couper les arbres qui menacent de tomber sur lesdites voies. Cela évite qu'en temps de neige, par exemple, les chemins soient coupés par des branches qui plient sous le poids de celle-ci. Ces opérations sont à la charge des propriétaires. Merci de couper avec un bon retrait, car les racines des arbres implantés le long des voies soulèvent et dégradent la chaussée.

DÉNEIGEMENT

Dans certains chemins, celui-ci est assuré par des agriculteurs. Ceux-ci doivent récupérer un document en Mairie pour le dédommagement du temps passé et une participation de la commune pour les frais de carburant. Merci encore à nos amis agriculteurs qui permettent aux riverains de circuler facilement en cas de neige.



COMMISSION AMÉNAGEMENT

Une commission spéciale a été mise en place concernant la programmation urbaine, architecturale et paysagère pour le centre village d'Aveize et la restructuration de ses espaces publics.

Jean-Claude Voute, qui a la charge de cette commission, aura autour de lui Estelle Geffard, Jean Yves Blanchard, Frédéric Rivoire, Yves Bonnard, Roland Thollet, Jean Baptiste Giraud et bien sûr Michel Bonnier. Le cabinet d'études qui a été retenu est AUA – TRACE, une équipe qui regroupe les compétences suivantes : l'urbanisme, l'architecture, le paysage et le VRD d'espaces publics.

ELABORATION D'UN PLAN GUIDE

Qu'est-ce qu'un plan guide? C'est un document qui proposera des solutions d'aménagement urbain à court, moyen et long terme sur des tènements disponibles dans l'enveloppe urbaine du village afin de développer un habitat de qualité. Il s'agira aussi d'organiser la revalorisation des espaces publics du centre, afin de favoriser l'épanouissement d'un centre bourg animé et vivant, quel que soit le type de commerce installé ici. A ce jour, les espaces publics accueillent surtout la circulation automobile, y compris les engins agricoles et du stationnement. La place, quant à elle, organisée autour d'une étoile à 5 branches, est réduite à un rôle de carrefour plus que d'espace public de rassemblement, un lieu fortement contraint par l'usage de la voiture. Que ce soit le parvis de l'église, la place de la mairie, l'accès à l'école, ils souffrent d'un manque de liaison entre eux.

UNE MÉTHODE CONCERTÉE

Pour une bonne appropriation collective du projet, que ce soit pour la phase diagnostic ou au stade du plan guide, il est prévu des échanges en fonction des sujets abordés, avec les services techniques communaux et intercommunaux, et aussi avec les habitants usagers, les acteurs de la commune, comme les associations, les commerçants, les agriculteurs. Des tables rondes vont être organisées, ainsi que des réunions publiques d'information et d'échanges avec la population. Ce projet, ambitieux, et qui va modeler notre espace urbain, ne sera réussi que s'il est réalisé en concertation.

ELABORATION DE FICHES ACTIONS

Plusieurs fiches actions vont être proposées, permettant de phaser les opérations du plan guide. Pour les opérations de constructions, il sera mis en avant les formes urbaines à privilégier, les caractéristiques des bâtiments, les surfaces de plancher et la qualité des logements. Pour les aménagements d'espaces publics, il faudra prendre en compte les fonctions et usages de chacun d'eux et leurs rapports aux commerces et services et les caractéristiques des voies au regard des flux et des besoins en matière de desserte. Il faudra veiller à un équilibre, pour ne pas favoriser tel aménagement au détriment d'un autre, pour que les usagers trouvent un environnement agréable, avec une circulation fluidifiée, des piétons qui aient envie de prendre les voies réservées pour eux en toute sécurité, tout un ensemble qui participe au bien vivre. Un travail que nous allons réaliser ensemble!

Déclarations préalables accordées en 2020

→ Abri de jardin, véranda	3
→ Modification ouvertures, réfection toiture	6
→ Mur de soutènement, clôture	4
→ Ravalement de façades, isolation extérieure des façades	2
→ Installation carports et panneaux photovoltaïques	4
→ Division de terrain en vue de construire	2
→ Piscine	2



Permis de construire accordés en 2020

→ Reconstruction logements suite sinistre	1
→ Construction d'une maison individuelle	3
→ Construction cuisine extérieure, piscine	1
→ Bâtiment agricole	3

Permis de construire refusés en 2020

→ Construction d'une maison individuelle	1
--	---

COMMISSION GESTION DES DÉCHETS

Dans le but de minimiser le coût de la redevance des ordures ménagères soyons tous sensibles à la réduction de nos déchets.

Des actions vont être mises en place en ce sens par la CCDML: actions de sensibilisation dans les écoles, incitation des habitants et communes à réaliser du compostage, rappel du respect des règles de tri en utilisant les points de collecte mis à disposition.

Des aides pour l'acquisition de composteurs et/ou de broyeurs individuels ou collectifs sont proposées par la CCDML aux habitants du territoire.

Rappel: Les encombrants doivent obligatoirement être amenés dans les déchetteries de proximité.

Tous les cartons ayant une taille supérieure à une boîte de chaussures ou baril de lessive sont considérés comme des encombrants, ils doivent être amenés en déchetterie.



POINTS DE COLLECTE SUR LA COMMUNE (MAGAZINES/JOURNAUX ET VERRES):

- Aux abords du cimetière : route de Sainte Foy L'Argentière
- Rue de la Colline
- Croisement du Centre médical de L'Argentière

Distribution Sacs-poubelles

GRATUIT

2 possibilités :

- **Vendredi 8 janvier 2021 de 15h à 18h**
- **Samedi 9 janvier 2021 de 8h30 à 11h30**

Lieu : garage de la commune (sous la Mairie)

Merci de respecter ces dates : il n'y aura pas d'autres distributions.

A cette occasion, l'OGEC propose une vente de brochures au profit de l'école aux mêmes heures que la distribution des sacs poubelles.

Si un changement intervient dans la composition de votre foyer, veuillez le signaler en Mairie.

Info Tri

Sac jaune

Sortir son sac le jour de collecte avant 6h ou la veille



Bouteilles, bidons et flacons en plastique,



Boîtes métalliques, canettes aérosols non dangereux,



Boîtes cartonnées de petite taille, cartons de pizzas,



Briques alimentaires

Sac noir

Merci de laisser les bacs de regroupement de déchets propres.

Le dépôt de sacs autour de ces bacs est prosaïté et susceptible d'une amende.

Sortir son sac le jour de collecte à partir de 6h



Colonne à papier

Tous les papiers se trient et se recyclent.

Otez les films plastiques



Colonne à verre

Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont recyclables à l'infini. Pas de couvercles, ni de bouchons

3 € / Tonne de verre trié seront reversés à la Ligue contre le Cancer



+ d'infos : 04 37 20 13 09 - gestion-dechets@cc-mdl.fr - www.cc-montsdulyonnais.fr



Les déchèteries à votre disposition



Les déchèteries

> Montrottier
Les Auberges 69770 Montrottier - Tél. 04 74 70 21 48
lundi > jeudi : 14h - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h15 (fermeture à 17h15 du 1/04 au 31/03)
samedi : 9h - 12h30 & 13h15 - 15h45

> St Martin en Haut
Lieu-dit Les Lays 69850 St Martin en Haut - Tél. 07 61 07 36 10
lundi > jeudi : 14h - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)
vendredi : 8h - 12h & 13h30 - 18h30 (fermeture à 17h30 du 1/04 au 31/03)
samedi : 9h - 16h

Permis les jours fériés. Dernière entrée 15min avant la fermeture

Sont acceptés



Déchèterie à Chazelles sur Lyon
Fond Rivaud 42140 Chazelles sur Lyon
Accès autorisés aux communes identifiées sur la carte par ★
Renseignements et horaires : www.fozez-est.fr ou 04 77 27 61 81





COMMISSION COMMUNICATION & CULTURE

Le site Internet de la Mairie : <http://www.aveize69.fr/> vous permet de retrouver les actualités, les informations administratives et pratiques, ainsi que toutes les associations, les activités touristiques, économiques et artisanales présentes sur la commune.

Si vous souhaitez faire paraître des informations ou nous signaler des modifications à effectuer, n'hésitez pas à communiquer avec la Mairie.

L'agenda des manifestations, le planning de réservations des salles et toutes les activités à venir sont mis à jour régulièrement.

En 2020, « Le Petit Aveizois » a été distribué à l'automne dans un nouveau format. Il recense de brèves informations sur les événements programmés. Il est également mis en ligne sur le site de la commune. Vous pouvez vous inscrire pour le recevoir directement par mail dès sa parution : rendez-vous sur la page d'accueil du site, rubrique « Newsletter ».



Nous remercions tous les contributeurs pour leurs articles qui ont permis la réalisation de ce Bulletin Municipal.

Il est également disponible en version numérique sur le site (Mairie / Commune / Publications).

NOUVEAUTE 2020 : PANNEAU POCKET, SUIVRE L'INFO !

La Commune s'est équipée de l'**application gratuite PanneauPocket** pour pouvoir vous tenir informés de l'actualité du village. Elle ne nécessite ni création de compte ni aucune autres données personnelles du citoyen.

Quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket et mettre en favoris une ou plusieurs communes. Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou sur votre tablette en recherchant PanneauPocket sur Appstore ou Playstore. Suite à l'installation il suffit d'ouvrir PanneauPocket, de chercher la commune et de cliquer sur le cœur jaune.

Et pour toujours satisfaire le plus grand nombre, y compris les habitants qui n'ont pas de smartphones, nous sommes heureux de vous annoncer l'arrivée de PanneauPocket sur les ordinateurs.

- Tapez app.panneaupocket.com dans la barre de recherche de votre navigateur Internet,
- Recherchez votre commune,
- Faites défiler les panneaux d'information !

PROGRAMMATION CULTURELLE 2020

Comme dans tous les domaines, la programmation culturelle a souffert en 2020 des restrictions dues à l'épidémie de COVID 19.



Un seul spectacle a pu avoir lieu : « **Epizodes** » par la Cie XoXo le 7 mars, juste à temps avant le confinement.

Les comédiens en résidence d'artistes (organisée par la Fabrik), ont vraiment apprécié de pouvoir préparer leur spectacle dans la salle Jean-Marie Rousset. Nous avons eu l'occasion de voir le tout début de leur travail en 2019 ce qui nous avait donné envie de les programmer. 93 spec-

tateurs ont pu apprécier la qualité de leur jeu : sans paroles avec un musicien sur scène, et malgré tout on a l'impression d'entendre un récit tellement les mimes, la gestuelle corporelle, sont expressifs ; car les masques eux sont figés : spectacle précurseur ?

N'ayant pas pu nous projeter sur la préparation d'un concert au mois d'octobre, nous avons préféré annuler.

Idem « **La Grande Lessive®** », installation artistique éphémère réalisée par les habitants sur un thème national, et coordonnée par la Commission Culture de la Communauté de Communes, prévue le 26 mars, a été annulée.

Le 14 septembre dernier le groupe de programmation légèrement remanié, a commencé à se projeter sur l'année 2021.

Gisèle Charvolin qui a participé depuis le début en 2015 en tant qu'élue, a souhaité arrêter. Nous la remercions vivement pour son implication, et nous accueillons Jean-Baptiste Giraud qui représente les élus.

Si tout se passe bien... nous avons fixé 2 nouvelles dates pour un spectacle et un concert : **20 février et 9 octobre**.

Nous rappelons ce qui nous motive : faire vivre le village et les équipements municipaux, donner à découvrir des artistes, des genres différents, garder une cohérence dans le niveau de programmation et des tarifs accessibles au plus grand nombre.

Colette, Adrien, Mickaël, Maryline, Jojo, Jacques, Denise.

COMMISSION FLEURISSEMENT

« ENTREZ, C'EST TOUT VERT! »

**Le plaisir de fleurir: « Un simple regard posé sur une fleur
Et voilà une journée remplie de bonheur »**

PLANTATION DU MÛRIER PLATANE DANS LA COUR DE L'ÉCOLE

Depuis plus de 100 ans, quatre charmes aux troncs torturés trônaient au centre de la cour de l'école. Devenus au fil du temps dangereux lors d'épisodes de vent, la mairie a décidé de les arracher, non sans regrets, car ils faisaient partie de l'histoire de l'école. Combien d'enfants sont montés dans les frondaisons, profitant d'un moment d'inattention des professeurs, avant d'être rappelés à l'ordre! La commission s'est alors rendue chez Gilles Grange à Bellegarde en Forez pour sélectionner un arbre susceptible de les remplacer. C'est un mûrier platane qui a été choisi et aussitôt planté, un végétal à croissance rapide, avec un feuillage généreux qui procure beaucoup d'ombre.



Le mûrier a trouvé sa place au centre de la cour

SOIRÉE FLEURISSEMENT

Le 6 mars 2020 a eu lieu la soirée remerciements suite à la visite du jury en août 2019. Cette année, il avait été décidé de ne pas faire de classement, chacun fleurissant selon ses affinités avec telle ou telle fleur, selon son temps libre. On fleurit d'abord pour soi et aussi pour les autres, sans avoir à l'esprit le mot compétition. Le jury a cependant noté les compositions florales, conquis par la qualité des aménagements et la propreté des abords des maisons. S'il y a tant de monde inscrit pour cette participation, c'est d'abord parce qu'à Aveize, non seulement on cultive des fleurs, mais aussi et surtout un art de vivre. Pour plus de facilité, les participants sont inscrits d'office d'une année sur l'autre.

PLANTATION DES FLEURS DANS LE VILLAGE

Aidés par Julien, l'employé communal, les bénévoles ont planté plus de 1000 fleurs dans le village, jetant ainsi des poignées de couleur aux quatre coins des rues, ce qui augurait des lendemains fleuris dans cette commune renommée pour la qualité de son décor, entre arbustes et vivaces qui garnissent les talus et annuelles disséminées dans le bourg. Une belle matinée entre amis, un bon moment convivial pour le bonheur de tous, habitants et visiteurs.



Le murier platane pour l'école est choisi



Les lavandes des vivaces à privilégier

ANNULATION DU CONCOURS 2020 AVEIZE ET RÉGION

Cette année 2020, la commission a décidé d'annuler la visite du jury, pour plusieurs raisons, que ce soit la sécheresse ou la Covid. Le vendredi 5 mars 2021, aura lieu cependant la soirée fleurissement, où tous les inscrits seront invités, pour un délicieux moment autour des fleurs, avec la présence d'un intervenant qui nous expliquera quelles nouvelles essences à planter, au vu des chaleurs caniculaires que nous avons de plus en plus souvent. Le jury régional des villes et villages fleuris, dans un courrier à la mairie, a signifié qu'Aveize serait visité en 2022, car il lui paraît inadapté d'évaluer les communes dans cette période de crise. Cela nous laisse donc un peu de temps pour préparer notre dossier.



Des cascades de fleurs dans la cour de la mairie

APRÈS-MIDI BOUTURAGE AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE

Il y a dix personnes dans la nouvelle équipe : Estelle Geffard, Sabrina Bouchut, Stéphanie Malle, Jean Claude Voute, Isabelle Gouttenoire, Gisèle Charvolin, Marc Véricel, Solène Calderoni, Josiane Grégoire et Adèle Venet. Déjà, elles ont préparé l'été 2021, en faisant 500 boutures de géraniums, des fleurs qui résistent bien aux coups de soleil. Ce n'est pas pour rien qu'on les appelle « les rois des balcons ». Choyés tout l'hiver par Julien, notre employé communal, ils pourront ainsi, dès les beaux jours venus, habiller un mur ou donner un peu de fantaisie dans un carrefour, comme au Trêve. Fleurir un village demande beaucoup d'investissement de la part de nos



Plantations de printemps dans le village



Des boutures réalisées dans la bonne humeur

deux agents, Michel et Julien, un travail qu'ils font à la perfection. Merci à eux de contribuer à faire de notre village un endroit où il fait bon vivre.

Un décor fleuri, c'est un supplément d'âme pour une maison. Et quel ravissement, lorsqu'une fleur se courbe sous le poids d'une abeille ou sous le souffle de la brise du matin, alors que des perles de rosée sont encore accrochées avant de disparaître sous les rayons ardents du soleil. Que cette nouvelle année soit aussi fleurie. Pour 2021, semez du bonheur!

PS: METTONS DE LA COULEUR AU CŒUR DE L'HIVER

Et si on fleurissait en lumière? L'Alsace est réputée pour les décors illuminés qui apportent de la couleur au cœur de l'hiver et qui font rêver petits et grands. La commission, afin d'encourager cette pratique tellement magique, passera prendre des photos des maisons aveizoises, avec l'accord des propriétaires bien sûr, qui seront diffusées lors de la soirée de mars 2021. Maintenant, avec la technologie Led, on peut illuminer sa maison facilement, pour un budget indolore. Alors, profitons-en, pour qu'Aveize brille de mille feux, pour le bonheur des habitants et des visiteurs!

MÉDIATHÈQUE

2020, UNE ANNÉE PARTICULIÈRE...

Au printemps, la médiathèque a été fermée pendant 9 semaines en raison de la pandémie du coronavirus. Le dimanche 15 mars la médiathèque a brutalement fermé ses portes... Ce n'est qu'à partir du samedi 16 mai que les lecteurs ont pu de nouveau emprunter des documents, sur réservation, grâce à un système de « prêts à emporter ». A partir du 17 juin, les usagers avaient de nouveau accès aux locaux de la médiathèque, en horaires restreints. Enfin, la médiathèque a pu retrouver ses horaires habituels à partir du 17 juin. Nous respectons les gestes barrières : port du masque obligatoire à partir de 11 ans, nettoyage des mains à l'entrée de la médiathèque, « quarantaine » des livres rendus pendant 3 jours avant leur désinfection. Le 30 octobre, face à la deuxième vague du virus, les locaux de la médiathèque ont été fermés, et nous avons de nouveau mis en place un service de «prêts à emporter». La médiathèque s'adapte au mieux au gré de l'évolution de la pandémie, en ayant toujours pour objectif de garder les documents accessibles pour tous.

AU FIL DES MOIS, RETOUR EN IMAGE SUR LES TEMPS FORT DE 2020:

En raison de la crise sanitaire des animations ont dû être annulé ou reportés: exposition « Chocolat » au printemps, exposition d'été, heures du conte... Néanmoins, la médiathèque a pu organiser quelques temps forts en 2020!

René-Guy Cadou: dans le cadre du printemps des poètes, une exposition pour rendre hommage à ce grand poète, a ouvert ses portes le 12 mars... 3 jours avant le confinement! Nous avons pu faire vivre cette exposition à distance, sur la page Facebook de la médiathèque, en attendant de pouvoir la représenter au public.



Vernissage de l'exposition

Animations d'été

5 animations quasiment toutes à l'extérieur ont réuni 85 personnes.

→ Mercredi 8 juillet, 16h, Vers le City Stade: En été, les livres s'animent! Les livres pop-up et plâtres de papier



→ Vendredi 24 juillet, 16h, Porche de l'Argentière: Contes divers... en été! Contes par Mireille Didier-Ronzon.



→ Mercredi 12 août, 15h à 18h, terrasse de la médiathèque: Pêche aux livres & Lectures d'albums



→ Vendredi 21 août, 14h30: Atelier numérique à la médiathèque. Création d'un instrument de musique avec un Makey Makey et Scratch, animé par Euterpe Labo, avec le soutien financier de la Médiathèque Départementale du Rhône

→ Mercredi 26 août, 16h, Pré de la Grand Font: l'été, c'est le pied! Lecture d'albums et découvertes sensorielles... pieds nus!



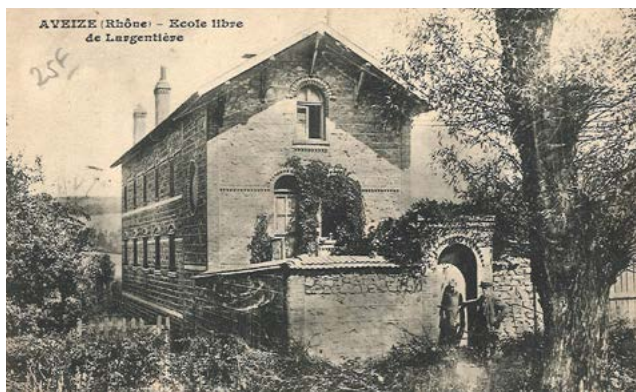
Exposition: Histoire des écoles d'Aveize

Grâce aux recherches fructueuses menées par Isabelle Viricel, Jean-Claude Voute et Denise Bondoux, nous avons pu présenter l'Histoire des écoles d'Aveize.



→ L'argentière

A l'Argentière, les dames du prieuré ont enseigné aux enfants du hameau, dès le XIII^e siècle et jusqu'en 1777. Ensuite, ces dames confièrent l'instruction à un instituteur jusqu'à la révolution. A partir de 1830 et jusqu'en 1857, se succédèrent trois écoles, dans le haut du hameau, puis l'école dit du petit François, puis dans l'étable de l'ancienne mairie de l'Argentière. Vers 1830, une école fut ouverte dans le haut du hameau, suivie de l'école d'Antoine Ogier. En 1905, le projet du frère Damien aboutit avec l'ouverture de « l'école enfantine » qui fermera ses portes en 1971.



Parallèlement, le Petit Séminaire, école catholique de niveau secondaire, a existé à l'argentière de 1804 à 1906 et a compté un grand nombre d'élèves, garçons (450 en 1825!).



Toujours à l'Argentière, le Petit Séminaire, école catholique de niveau secondaire, a existé de 1804 à 1906.

→ Les filles

Au village, les filles sont allées à l'école des Religieuses (bâtiment actuel: appartements OPAC, coiffeuse...) de 1820 à 1987 avec une interruption de 15 ans entre 1905 et 1920 dû aux lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat. En 1905, la commune se dote d'une école publique de filles, l'école actuelle.



Premières élèves de l'école publique d'Aveize.



Ecole des religieuses (1930-1933)

→ Les garçons

A partir des 1833, la loi Guizot oblige les communes de plus de 500 habitants à avoir une école de garçons. Les délibérations du conseil municipal et les bulletins paroissiaux attestent de la présence d'un instituteur laïc, François Marie Giraud, sans que l'on sache précisément encore où il a enseigné. A partir de 1858, une école privée de garçons tenue par les frères Maristes ouvre sur un terrain appartenant à la famille Civier (bâtiment actuel: la Maison d'assistantes maternelles). Ce bâtiment deviendra ensuite l'école publique suite aux lois de laïcisation. L'école dite « des frères » (bâtiment actuel: salle des loisirs) sera quant à elle effective de 1895 à 1942. Les garçons iront ensuite à l'école actuelle.



L'école actuelle est tout d'abord une école laïque construite pour les filles. Vacante en 1942, l'école privée de garçons s'installe dans ce bâtiment public. L'école devient mixte dans les années 1970.



Les recherches sur l'école sont toujours en cours. Nous souhaitons éditer un livret. N'hésitez pas à venir partager vos souvenirs d'école, et à nous prêter des objets ou photos des écoles d'autrefois!



COM'MONLY
Le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais

Com'MonLy, le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais s'agrandit! Ainsi, après l'intégration de la bibliothèque de Sainte-Catherine en octobre 2019, 5 nouvelles bibliothèques des communes de la Loire ont rejoint le réseau en juillet 2020: Chevières, Grammond, Maringes, Viricelles et Virigneux. La commune de Châtelus rejoint également le réseau comme point de retrait. Le projet d'intégration du fonds documentaire du Parc Eco Habitat est aussi en cours de réalisation. Vous pourrez ainsi réserver l'ensemble de cette documentation spécifique traitant de l'habitat à partir de janvier 2021.

Cette année 2020 a vu la fermeture des bibliothèques lors du confinement comme pour beaucoup de servir. A leur réouverture, elles ont su s'adapter afin de vous proposer très rapidement de nouveaux services. Un service de prêts à emporter à rencontrer un véritable succès, grâce notamment aux réserva-

MÉDIATHÈQUE (SUITE)

DU NOUVEAU SUR LE RÉSEAU EN 2020!

tions de documents possibles sur le site www.commonly.fr. Sur les seuls mois de mai et juin, ce sont ainsi près de 3000 documents qui ont été réservés grâce à ce service.

17 bibliothèques du réseau vous ont aussi proposé le Prix littéraire D'Monts 2020, prix adulte avec comme toile de fond le Japon. 280 lecteurs ont ainsi voté pour 5 livres de littérature japonaise en compétition. L'annonce du palmarès s'est fait en vidéo sur la page Facebook du réseau, une soirée de clôture ne pouvant avoir lieu.

Cette année 2020 marque le lancement de la 3ème édition du Prix des P'tits D'Monts. De nombreuses bibliothèques et écoles participent pour ce prix littéraire jeunesse dont le palmarès sera annoncé lors d'un après-midi de clôture prévu en mai 2021.



Les équipes des 29 bibliothèques formant le réseau Com'MonLy, le réseau des bibliothèques des Monts du Lyonnais œuvrent toute l'année afin de proposer

une offre toujours plus riche, en ayant toujours pour objectif de mettre le lecteur au cœur des préoccupations.

Suivez l'actualité de la médiathèque sur son blog:

<http://mediathequeaveize.blogspot.fr/>



Ou suivez-nous sur notre page facebook! Médiathèque Aveize

DES QUESTIONS? DES REMARQUES? DES SUGGESTIONS à NOUS FAIRE?

N'hésitez pas à rencontrer l'équipe sur place ou à nous contacter! Véronique, salariée et 14 bénévoles sont là pour vous répondre: Adèle, Alice, Catherine, Christine, Denise, Evelyne, Hervé, Jacqueline, Jean, Laure, Mado, Véronique, Solen, Sylvia.

Horaires d'ouverture: Mercredi 15h-18h / Jeudi 13h30-14h30 / Vendredi 16h-18h / Samedi et dimanche 10h-12h.

Contact: 04 74 26 00 88
ou bibliotheque.aveize@cc-mdl.fr

Entrée libre et gratuite. Inscription gratuite.

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS, présidé par le Maire et composé d'élus et de représentants de la commune d'associations à caractère social ou humanitaire, est à l'écoute de toute personne dans le besoin ou en difficulté. Les membres du conseil d'administration du CCAS ont été renouvelés suite aux élections municipales 2020.

Les réunions du CCAS au cours de l'année permettent:

- D'étudier et d'accorder des aides aux familles pour les voyages scolaires en primaire ou en collège, en fonction du quotient familial.
- De voter des subventions aux associations à caractère social ou humanitaire.
- De valider des dossiers d'aide sociale et d'accorder des aides ponctuelles
- De prendre connaissance des demandes effectuées au titre du transport social des Monts du Lyonnais

Mise en place d'un dispositif de Transport Social des Monts du Lyonnais par la Communauté de Communes des Monts

du Lyonnais (CCMDL). Le CCAS prend connaissance des différents dossiers déposés en mairie. Pour bénéficier de ce transport, il faut remplir certaines conditions et pour cela vous pouvez vous renseigner au secrétariat de mairie.

Le CCAS d'Aveize, avec d'autres communes des Monts du Lyonnais, a tenu une permanence en mairie le lundi 28 septembre pour le dispositif « Ma Commune Ma Santé ». L'association « Ma Commune Ma Santé » propose aux habitants une quinzaine de contrats de complémentaire santé négociés au niveau national. Le rendez-vous individuel est gratuit. Des permanences pourraient être renouvelées en 2021.

En fin d'année, la commission exerce son rôle social par la collecte des Restos du Cœur et apporte un peu de réconfort aux personnes âgées en confectionnant et distribuant le colis de Noël lors d'une rencontre hebdomadaire du club rencontre et amitié, et en rendant visite aux personnes hospitalisées ou en maisons de retraite.

Important: Pour une aide, un renseignement d'ordre personnel ou familial, n'hésitez pas à contacter M. le Maire ou Céline la secrétaire, ils vous renseigneront avec compétence et discrétion.



Aveize est prêt pour accueillir le Tour

Le Tour de France

le village tout de couleur vêtu pour accueillir la grande boucle

Le Tour de France, c'est une épreuve particulière. Certes, le volet sportif est primordial et provoque l'engouement du public, mais les villages traversés se font un honneur de mettre en valeur ces bourgs ruraux qui sont l'âme de notre pays et qui sont si bien mis en valeur lors des étapes, filmés avec maestria par les hélicoptères qui suivent la course, avec des commentaires qui nous font toucher du doigt les nombreuses richesses patrimoniales françaises. Les anciens, qui suivent la course devant leur écran, voyagent ainsi au gré des images de grande qualité. Aveize, avec un groupe motivé du groupe d'animation et de la commission animation du conseil municipal, a bien fait les choses pour accueillir la Grande Boucle, avec des décorations faites main qui embellissaient le carrefour du Trêve. Ici, tout était fait simplement, avec des bottes de paille, avec la célèbre girouette mise en place par les tech-

niciens de haut vol Gérard et Michel Voute, avec des touches de couleurs qui faisaient référence aux différents maillots. Il n'y aura que les esprits chagrins qui ont vu que le maillot jaune courait à contre-sens! Vive le Tour de France, comme l'indiquait la gigantesque banderole aux couleurs de la République!

Aveize accueillait donc le Tour pour la deuxième année consécutive ce samedi 12 septembre. La veille, un marché nocturne avec repas et feu d'artifice était prévu, mais un virus est passé par là et tout a été annulé, devant les contraintes imposées pour l'organisation d'une telle manifestation. Ce n'est que partie remise puisque cette manifestation est reprogrammée le vendredi 9 juillet 2021.

Ce samedi fut une belle journée populaire, avec le soleil, avec de belles images de notre village. Le plan d'eau, de même que le carrefour du Trêve étaient



L'élévation de la girouette pleine de péripéties

décorés, avec des idées d'Estelle mises en musique par le groupe. C'est dans ces moments festifs qu'on se rend compte combien nous avons de la chance de vivre ici, avec une convivialité qui fait que chaque événement qui demande une préparation trouve des personnes motivées, heureuses de se retrouver, pour mettre en valeur notre village, avec ce bien vivre qui le caractérise. Alors, à quand le prochain passage des coureurs?

Confection des décors



Une équipe motivée, de bons moments passés



ARRÊTÉS MUNICIPAUX

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ CONCERNANT LA CIRCULATION DES CHIENS ET INTERDISANT LES DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

ARTICLE 1 : sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, les chiens et autres animaux devront être impérativement tenus en laisse. Celle-ci devra être assez courte pour éviter tout risque d'accident. Pour les chiens dits dangereux, il est fait obligation, sur la voie publique, à chaque propriétaire ou gardien de ces animaux de les tenir en laisse et de les museler.



Dans le cas contraire, ces animaux seront considérés en état de « divagation », et une mise en fourrière ainsi qu'une contravention seront ordonnées.

ARTICLE 2 : les propriétaires devront veiller à ce que les animaux, même tenus en laisse, ne puissent accéder dans les lieux tels que : square pour enfants, monuments aux Morts, cour de l'école. Par ailleurs, dans certains lieux particulièrement fréquentés ou comportant la présence d'enfants (autour et dans les écoles, la Maison d'Assistants Maternelles, la garderie et les bâtiments publics), la circulation des chiens « dangereux », fussent-ils muselés et tenus en laisse est désormais interdite pendant les heures d'ouverture de ces bâtiments. Cette indication ne s'applique pas aux chiens accompagnant les non-voyants.

ARTICLE 3 : même tenus en laisse, les chiens sont interdits à l'intérieur des bâtiments publics.

ARTICLE 4 : les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts et jardins publics, les espaces de jeux publics pour enfants, les espaces verts des résidences « Les Primevères » et « Jardins de la Cure » ; le pré de la Grande Font et ce par mesure d'hygiène publique. Il est demandé aux propriétaires d'animaux de veiller scrupuleusement au respect de cette réglementation.

ARTICLE 5 : il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics. Cette obligation ne s'applique pas aux personnes titulaires de la carte d'invalidité prévue à l'article L 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 6 : en cas de non-respect des interdictions édictées aux articles ci-dessus, les infractions au présent arrêté sont passibles d'amendes.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ DÉNEIGEMENT

ARTICLE 1 : Dans les temps de neige ou de gelée, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant leurs maisons ou locaux, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci autant que possible.



En cas de verglas, ils doivent jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant leurs maisons et sur les trottoirs.

ARTICLE 2 : en temps de gelée, il est défendu de sortir sur la rue les neiges ou glaces provenant des cours. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs.

EXTRAIT DE L'ARRÊTÉ ÉLAGAGE OU ABATTAGE D'ARBRES n°86/2020 du 29 octobre 2020

ARTICLE 1 : Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5m. Les haies doivent être conduites de manière que le développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux.



ARTICLE 2 : Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

ARTICLE 3 : Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

ARTICLE 7 : Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins.

INFORMATIONS DIVERSES



Pour les inscriptions sur les listes électorales de la Commune d'Aveize, il suffit de se présenter en mairie pendant les heures d'ouverture du secrétariat avec un justificatif d'identité et de domicile pour procéder à son inscription.

Vival change de gérant, mais pas d'esprit

Merci à Christine Duperret qui a passé 12 ans à Aveize. Elle a fait l'unanimité pour sa discrétion, son sourire, sa bonne humeur, des ingrédients indispensables pour conduire un commerce. Le multi-service Vival, maintenant implanté sur la place du village, est devenu un lieu incontournable pour les nombreux services rendus à la population.

C'est maintenant Béatrice Gigandon qui va la remplacer. Avec son mari Alexis, ils tiennent une boulangerie pâtisserie à Saint Symphorien sur Coise, une belle entreprise renommée pour la qualité de ses produits, dont ils feront profiter les aveizois, avec un rayon pain bien achalandé et de nombreuses pâtisseries.



Béatrice Gigandon remplace Christine Duperret une belle transmission

C'est une page qui se tourne pour Christine et nous souhaitons bonne chance à Béatrice pour ce nouveau challenge. A nous de jouer le jeu et de venir pousser la porte de ce commerce.

- HORAIRES D'OUVERTURE**
- LUNDI: Fermé
 - MARDI: 7h30-13h / 16h-19h
 - MERCREDI: 7h30-13h
 - JEUDI: 7h30-13h / 16h-19h
 - VENDREDI: 7h30-13h / 16h-19h
 - SAMEDI: 7h30-13h
 - DIMANCHE: 7h30-12h30



LES COMMANDES FERMIÈRES

Lors du confinement, les producteurs des Monts du Lyonnais ne pouvaient plus écouler leurs produits frais sur les marchés et pour les restaurations collectives.



Avec le soutien de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et de la marque « Le Lyonnais », les producteurs ont pu vendre directement leurs produits aux habitants grâce à la mise en place de commandes fermières.

Tous les 15 jours (en alternance avec Saint Martin en Haut), un formulaire de commande désormais mis en place sur le site www.le-lyonnais-drive.com vous permet de commander des produits frais (fromages, fruits, légumes, œufs, jus de fruits, etc.).

Les commandes sont centralisées et préparées et la distribution a lieu le jeudi suivant à la salle Jean Moulin à Aveize.

Pour avoir accès au formulaire de commande: site de la Mairie d'Aveize ou Panneau Pocket (application smartphone). Information également disponible sur la page Facebook de la Marque « Le Lyonnais Monts et Coteaux »

LES PRODUCTEURS:

- La Ferme de Joséphine
- Le GAEC de la colline caprine
- La Ferme Monts potagers duernois
- La fromagerie la Saldrière
- Le GAEC des Loges
- La Grange aux fruits



NOUVEAU À AVEIZE:

LA FERME DE JOSÉPHINE, UN ÉLEVAGE BIO DE CARAC'TERRE!

Joséphine Gay a 27 ans. Avec son mari Damien, ils ont deux petites filles et habitent à la « petite font » sur la route de Duerne. A quelques mètres de chez eux, aux Adrets, une ferme, à taille humaine, était à reprendre. Joséphine a relevé le défi et s'est installée en Bio. Rencontre:

Quels produits allez-vous proposer ?

« Je me suis installée le 1er octobre sur 16 ha, en location. J'avais envie de voler de mes propres ailes et d'offrir aux consommateurs des produits sains et de qualité. J'ai 200 pondeuses marans, leghorn et poules rousses, donc je propose des œufs de trois couleurs! Je vais installer 4 poulaillers en extérieur, un pour les pondeuses et trois pour les poulets, que je vais vendre prêts à cuire. Quant aux brebis, ce sont des races venues de Grande Bretagne, soit 30 « Hampshire » et 30 « Texel », des animaux rustiques, peu prolifiques, ce qui signifie que les mères pourront facilement nourrir leurs petits, évitant ainsi les apports, très chers en bio. Donc, dès avril ou mai, je pourrai aussi proposer des agneaux en cassettes. »

Toutes des propositions savoureuses que **les clients pourront**

acheter à la ferme le mercredi et le samedi de 10h à 11h30.

Joséphine a rejoint le groupe de producteurs qui assurent un drive à la salle Jean Moulin tous les 15 jours. Aujourd'hui, de plus en plus de consommateurs ont envie de manger des produits sains, qui ne font pas des centaines de km pour retrouver les rayons sans âme des grandes surfaces, mais qui viennent de chez leurs voisins, avec ce contact privilégié avec le producteur. Les Monts du Lyonnais sont un pays façonné par l'homme, riche de ses bons produits, et Joséphine ajoute une pierre à l'édifice, pour faire de ce pays de moyenne montagne un terroir d'excellence.

Pratique: Tél. 0629840592

Livraisons à domicile sous condition.



IDEA CONCEPTION

FABRICATION DE KITS DE MASQUES PENDANT LE CONFINEMENT

Nous sommes mi-mars 2020, alors que la pandémie de COVID-19 s'abat sur notre territoire comme un orage! Sous la surprise, et face aux recommandations des ministères de la santé, du travail, de l'économie et des finances, nous devons faire face aux demandes affluentes en produits sanitaires afin de servir industriels, artisans et pour la population.

Nous n'étions pas préparés à répondre à un tel besoin! Dans ce contexte de crise, où même les hôpitaux et services médicaux sont difficilement fournis, IDEA Conception choisit et s'engage dans cet effort de « guerre » sans hésitation. Il faut faire vite, et bien! Difficile de s'y retrouver dans ces nouvelles réglementations! Il en va de la santé de tous les concitoyens et de la survie de nos entreprises. Les risques sont considérables!

A l'affût des moindres possibilités d'approvisionnement, nous nous engageons aux côtés des Tissages de Charlieu, pour mettre à disposition, par le biais des Pharmacies, et pour nos clients, des masques lavables garantissant un niveau de filtration efficace (catégorie 1 et 2 validés par la Direction Générale des Armées). A cet instant, l'usine des Tissages de Charlieu est l'une des plus productive de France et située dans notre région. Les commandes nous arrivent en très grand nombre. Il faut livrer vite des quantités de masques, jusqu'à 30000 pièces pour certaines commandes.

Notre offre doit être la plus cohérente face aux enjeux. Nous recevons les masques sous forme de nappes tissées. Il nous faut les découper de façon productive avec des outils adaptés, insérer une barrette métallique pour le nez, mettre en forme le tissu à la vapeur et conditionner chaque masque dans un sachet individuel contenant la notice et les préconisations pour un bon usage. Nous ajoutons aussi des sachets biosourcés



Atelier confection et mise sous emballage

pour y ranger le masque une fois porté (donc potentiellement souillé) et ainsi être protégé jusqu'au lavage. Nous avons souhaité communiquer un maximum et mettre en application les recommandations des autorités de santé. La cadence est soutenue. Les colis préparés dans la journée sont expédiés le soir même.

Mais comment mener une telle opération sans l'appui de la municipalité et de la communauté de communes pour recruter en quelques jours une vingtaine de collaborateurs, et trouver les

locaux adéquats, pour travailler dans les bonnes conditions sanitaires? Nombreux Avezois et citoyens des communes alentours se sont mobilisés pour participer à cette action et servir notre territoire. Merci à tous!

Aujourd'hui, nous poursuivons la distribution de ces masques, mais avec le retour des masques jetables depuis mi-mai, le stock reste considérable. Je ne vous cache pas ma déception, lorsque je vois ces derniers sur le côté de nos routes ou bien sur les parkings!

Nous poursuivons également la distribution de solution hydroalcoolique, désinfectants, visières et gants, pour servir collectivités, enseignement, crèches, musées, restaurants et entreprises, grâce à une plateforme de vente en ligne qui simplifie la gestion.

Visitez notre nouveau site et retrouvez vos produits!
<https://boutique.ideaconception.fr>



Emilie GRANJON, Gérante
 Tél. 04 72 30 82 20



L'ÉCOLE DES 4 HORIZONS

RÉTROSPECTIVE 2019-2020: UNE CUVÉE « SPÉCIALE » À L'ÉCOLE DES 4 HORIZONS!

L'année scolaire avait pourtant bien commencé à l'école: l'arrivée de Virginie la nouvelle chef d'établissement au sein d'une belle équipe soudée (Noémie, Florence, Hélène) pour travailler autour du thème de la solidarité.



Les élèves et l'équipe ont vécu de beaux moments de solidarité:

- une célébration de rentrée en lien avec l'équipe du relais paroissial et Jérôme Gros;
- l'action « nettoyons la Nature » pour préserver notre beau village;
- la préparation du grand spectacle de Noël très plébiscité par les Aveizois avec l'aide de Thierry Pestrutto;
- la préparation de la soupe du 8 décembre avec les bénévoles cantine et le groupe animation;
- Une célébration de Noël et un repas de Noël partagé avec les élèves, l'équipe et tous les bénévoles cantine;
- Une journée « neige » où les élèves ont pu profiter de la belle couche de neige tombée à Aveize et où chacun a pu partager de beaux moments;
- Des animations à la médiathèque d'une grande richesse avec Véronique (Hervé et tous les bénévoles!);
- Des relations étroites avec les membres de la commission école où toutes les demandes des élèves ont été acceptées et mises en place; (Porte vélos, table de pique-nique, cuve de récupération d'eau);

Malheureusement tous ces beaux moments de solidarité ont été stoppés nets par la fermeture de l'école et le confinement de tous les français. L'équipe s'est lourdement mobilisée pour la mise en place de la continuité pédagogique. Toute l'équipe a fait son maximum pour ne laisser aucun élève de côté, et transmettre des apprentissages même à distance! ça a été une réelle découverte pour nous enseignantes qui avons dû faire preuve d'adaptabilité et de flexibilité!

Puis est arrivé le mois de mai avec la bonne nouvelle de réouverture de l'école, mais avec des contraintes sanitaires complexes à mettre en place. Grâce aux équipes OGEC/APEL et le soutien de la mairie, nous avons pu accueillir les élèves à mi-temps, les familles ont dû à leur tour faire preuve de solidarité entre elles pour garder les enfants des uns et des autres...

Malgré la simultanéité de la gestion du travail à distance et du travail en classe, nous avons découvert des élèves heureux de revenir à l'école et motivés pour apprendre!

Enfin au mois de Juin, nous avons pu retrouver nos classes complètes! Nous avons pu finir l'année avec tous nos

élèves, et nous avons pu la clore en partageant une journée « randonnée ». Cette journée a été l'occasion de dire au revoir à Bernadette qui partait à la retraite et à Florence qui s'envolait vers de nouveaux horizons!

Finalement, notre thème de la solidarité a été travaillé en profondeur, de différentes manières, et les élèves se sont rendus compte, que ce thème était transversal et nous porte quotidiennement!

Quand on a posé la question aux élèves de CM de qualifier leur année scolaire en un adjectif... Le résultat est là: majestueuse, fabuleuse, extra, sereine, nickel, sympa, sublime, atypique, spéciale, chouette, calme, joyeuse, géniale, vivante, au top, bonne, cool, émouvante, bien, super, belle, fantastique, heureuse!

Les graines sont semées et peuvent germer...

Pour l'année 2020-2021 de nouvelles aventures pour notre école: une nouvelle équipe, une 4ème classe, un nouveau projet d'école autour du « bien être pour bien apprendre »...

Alors n'hésitez pas à suivre les actualités sur le site www.ecoledes4horizons.fr

Téléphone: 04 74 26 00 10

APEL / OGEC

2 ASSOCIATIONS AU SERVICE DE L'ÉCOLE DES 4 HORIZONS!

D'un côté, l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique), a pour mission la gestion économique et financière de l'école allant des investissements à la gestion sociale du personnel non-enseignant en passant par la gestion de la cantine et de la garderie. Cette association est composée de parents d'élèves bénévoles.

De l'autre, l'APEL, (Association des Parents d'Elèves de l'enseignement Libre), est un ensemble de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps pour organiser des actions et manifestations au sein du village dans le but de financer des projets pédagogiques et réduire le coût des voyages et sorties scolaires.

Comme chaque année, ces 2 associations de l'école se sont mobilisées pour récolter de l'argent au profit de l'école tout en animant le village.

Concours de pétanque et de puzzles ont lancé le début des festivités, en septembre et octobre 2019, en regroupant de nombreux participants!

Pour les amateurs de fleurs automnales, le lieu de rendez-vous est désormais le local technique des cantonniers le samedi matin précédant la Toussaint. Cette vente est particulièrement appréciée de nos fidèles aînés.

L'APEL et l'OGEC c'est aussi du service à domicile, avec leur livraison de sapins jusqu'aux portes des maisons! Nos « Lutins livreurs » n'oublient pas les luminaires commandés pour le 8 décembre.

Encore inconscients de ce qu'allait nous réserver l'année 2020, nous avons pleinement profité des festivités de fin d'année: spectacle de Noël grandiose et repas succulent ont précédé la vente des brioches fondantes!

Et comme pour tout le monde, l'année 2020 et sa crise sanitaire se sont imposées à nos 2 associations...

Fermeture de l'école, confinement et devoirs à la maison ont rythmé nos mois de mars, avril et mai...

Nous n'aurons pas participé à la Ballade des Hirondelles en mai,

Nous n'aurons pas organisé notre kermesse de fin d'année,

Et nous avons dit « au revoir » à Florence, Claudine et Bernadette au portail le dernier jour d'école: sniff...

Une deuxième partie d'année scolaire bien morose pour tout le monde.

Mais nous avons travaillé d'arrache-pied dans la joie et la bonne humeur pour l'ouverture de la 4ème classe! Nous avons su nous moderniser: Visioconférences, échanges de mails, appels téléphoniques ont remplacé nos habituelles conversations animées lors de nos réunions.

Evidemment, toujours en lien avec la Mairie, des investissements ont été décidés et réalisés.

Mais pour accueillir du nouveau mobilier, encore faut-il avoir de la place! Nous avons donc vidé, trié, et réorganisé tous les espaces de l'école.

La « trêve » COVID de juillet 2020 nous a permis de réaliser une vente très réussie du vieux mobilier. Chaque table et chaise sont allées raconter de doux secrets d'écoliers à leurs nouveaux propriétaires. Grâce à l'investissement de tous, l'école était fin prête à accueillir avec plaisir cette 4ème classe pour cette rentrée scolaire 2020-2021.

Mais qui dit hausse des effectifs dit nouvelle organisation: Pour cela l'Association des familles a transmis le flambeau de la gestion de la garderie à l'OGEC. Merci à l'Association des Familles d'avoir tenu ce rôle indispensable à notre école pendant toutes ces années. Nous espérons être à la hauteur de ce nouveau défi.

Au-delà de nos associations, le dynamisme de notre école, n'est pas possible sans vous!

A l'équipe éducative, Merci!!!

Aux bénévoles de cantine, et aux membres de la Paroisse, Merci!

A la Mairie, Merci!

A l'ensemble des familles de l'école, Merci!

Aux habitants d'Aveize, Merci!

ET POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021 ?

A l'occasion des AG, il est normal et naturel que certains s'en aillent et que de nouveaux parents s'investissent. C'est pour l'OGEC et l'APEL un gage que nos associations soient dynamiques et se portent bien.

Ainsi à l'AG d'octobre 2020, nous avons dit 3 grands MERCI pour leur dévouement à:

→ Véronique SOUILLET-DESERT, membre puis trésorière de l'APEL,

→ Nathalie ROMAND, membre puis trésorière de l'OGEC,

→ Fabienne RESSICAUD, membre puis chargée des scolarités au sein de l'OGEC.

Cette nouvelle année scolaire entamée est bien incertaine en termes de manifestations que nous pourrions vous proposer, mais nous avons espoir, entre autres, de vous retrouver pour une soupe aux choux le 7 mars 2021. Et pour la suite de l'année, les enfants de l'école tiendront informés les aveizois des actions que nous parviendrons à maintenir.

L'important aujourd'hui étant que l'on prenne soin les uns des autres et que chacun se porte au mieux.

AVEIZE / INFOS PRATIQUES

MAIRIE D'AVEIZE

Adresse postale :

30 Rue de l'École - 69610 Aveize

Tél. : 04 74 26 00 03

Fax : 04 74 26 01 75

mairie.aveize@cc-mdl.fr

Site : www.aveize69.fr

Ouverture du secrétariat :

→ Lundi – Mardi 8h-12h

→ Jeudi 14h-17h

→ Samedi 8h30-11h30

NUMÉROS UTILES

AVEIZE

→ Médiathèque 04 74 26 00 88

→ École 04 74 26 00 10

→ Centre Médical de l'Argentière

<http://www.ch-argentiere.org/> 04 74 26 41 41

SAINT SYMPHORIEN-SUR-COISE

→ Gendarmerie 04 78 48 40 20

→ Trésorerie 04 78 48 42 06

→ Maison de Service Au Public

..... 04 78 19 05 14

→ Hôpital 04 78 19 07 00

URGENCES

→ SAMU 15

→ Gendarmerie 17

→ Pompiers 18

→ TOUTES URGENCES 112

(N° prioritaire, européen, fonctionne avec mobiles et fixes)

SMS ou FAX 114

(Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou entendre)

→ Samu social 115

→ ENEDIS dépannage

..... 0972675069

→ Urgence Sécurité Gaz

..... 0800473333

→ SUEZ eaux 24/24

..... 0977401131

LOCATION DES SALLES TARIFS 2021

CAPACITÉ	SALLE JEAN-MARIE ROUSSET		SALLE DES LOISIRS ET SALLE JEAN-MARIE ROUSSET	SALLE DES LOISIRS	GYMNASSE JEAN MOULIN
	200 PERS. /150 REPAS ASSIS	230 REPAS ASSIS	120 PERSONNES / 80 REPAS ASSIS	500 PERSONNES	
Habitants, Associations d'Aveize	NETTOYAGE COMPRIS		80 € DÉDUITS SI NETTOYAGE RÉALISÉ PAR LE LOCATAIRE	NETTOYAGE à CHARGE	
Repas habitants ou AG, réunions d'entreprises	290 €	396 €	260 € (180 €)	234 €	
Supplément 2ème jour	90 €	108 €	90 €	117 €	
Vin d'honneur Pique-nique : 1 ^{er} mai - 30 septembre <i>La salle JM Rousset n'est pas louée pour des pique-niques</i>	200 €		170 € (90 €)	117 €	
Funérailles			GRATUIT		
Associations : manifestation	155 €	234 €	125 € (45 €)	59 €	
Associations : droit à l'année				84 €	
Utilisation scolaire (spectacle ou autre) Associations : AG ou conférence, manifestation à but culturel, ou d'animation sur le village	GRATUIT (avec nettoyage à charge)				
	nettoyage dû	nettoyage dû	nettoyage dû ou réalisé par locataire	nettoyage et chauffage dû	
Habitants extérieurs					
Repas - AG, réunions d'entreprises	425 €	558 €	395 € (315 €)	410 €	
Associations : AG	155 €	234 €	125 € (45 €)	59 €	
Supplément 2ème jour	90 €	108 €	90 €	117 €	
Associations sportives, par rencontre ou entraînement				30 €	
Pour tous					
CAUTION	500 €	1000 €	500 €	500 €	
CAUTION VIDÉOPROJECTEUR	500 €				
Nettoyage (ou nettoyage mal effectué)	110 €	180 €	80 €	140 €	
Chauffage				300 €	
LOCATION à l'UNITÉ - Habitants d'Aveize	Chaise: 0,30 €		Banc: Gratuit	Table: 1,70 €	
	Remplacement plateau-repas 10 €			Praticable à l'unité: 8 €	
SALLE BELLE VUE	(ménage à charge)	45 € habitants	60 € extérieur		
SALLE HORS SAC POUR 40 PERSONNES	GRATUITE pour les réunions d'associations d'Aveize				
DU 1^{ER} MARS AU 31 AOÛT	CAUTION: 200 €				

TARIFS LOCATION DE MATÉRIEL DU GROUPE D'ANIMATION

MATÉRIEL	CAUTION	HABITANTS D'AVEIZE	ASSOCIATIONS	EXTÉRIEURS		
CHAMBRE FROIDE	200 €	50 €	50 €	120 €		
CHAPITEAUX			GRATUIT	150 €		
CAFETIÈRE	100 €	10 €	GRATUIT	10 €		
CRÊPIÈRE			10 €		10 €	
MACHINE A HOT DOG						20 €
FRITEUSE						
ÉTUVE						
PLANCHA						
TABLE THÉÂTRE			1 jour 20 €			
			2 jours 30 €			
Personne à contacter :	Jean-Baptiste GIRAUD 0669633785					



AVEIZE 2021

JANVIER

VENDREDI	8	Mairie / OGEC	15h à 18h DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES VENTE DE BRIOCHES	Garage Mairie
SAMEDI	9	Mairie / OGEC	8h30 à 11h30 DISTRIBUTION DES SACS POUBELLES VENTE DE BRIOCHES	Garage Mairie
DIMANCHE	10	Mairie	10h30 VŒUX DU MAIRE	Espace Culture & Loisirs
DIMANCHE	24	Ass. Familles	11h AG + JOURNÉE JEUX'MANGE	Espace Culture & Loisirs

FEVRIER

DIMANCHE	7	Chasseurs	9h DÉGUSTATION DE CHEVREUIL 14h CONCOURS DE BELOTE	Espace Culture & Loisirs
MERCREDI	10	Médiathèque	16h HEURE DU CONTE	Médiathèque
SAMEDI	20	Saison Culturelle	20h30 SPECTACLE	Espace Culture & Loisirs
DIMANCHE	21	Foot Hauts Lyonnais	INFO: LOTO	Pomeys
SAMEDI	27	Yoga	14h-17h CONTE ET YOGA	Salle des Loisirs
DIMANCHE	28	Triathlon Club	A partir de 8h30 BIKE & RUN	Salle Jean Moulin + terrain foot

MARS

VENDREDI	5	Mairie	20h SOIRÉE FLEURISSEMENT	Salle Jean-Marie Rousset
SAMEDI	6	Paroisse	TEMPS FORT 1ÈRES COMMUNIONS	Espace Culture & Loisirs
DIMANCHE	7	APEL	8h SOUPE AUX CHOUX	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	13	Chasse Argentière	BANQUET DES CHASSEURS	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	20	Amicale Boules	INFO: REPAS DES ADHÉRENTS	
SAMEDI	20	Caps & Bouch	SALON DU VIN ET DE LA BIÈRE	Salle Jean Moulin
DIMANCHE	21	Caps & Bouch	SALON DU VIN ET DE LA BIÈRE	Salle Jean Moulin
VENDREDI	26	Groupe animation	20h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Salle des Loisirs
SAMEDI	27	École 4 horizons	9h à 12h PORTES OUVERTES	École

AVRIL

VENDREDI	2	Maison des Jeunes	19h ST PATRICK	Espace Culture & Loisirs
VENDREDI	2	Foot Hauts Lyonnais	INFO: BELOTE	Saint Symphorien sur Coise
SAMEDI	10	Associations	NETTOYAGE DE PRINTEMPS	Village
MERCREDI	14	Médiathèque	16h HEURE DU CONTE	Médiathèque
SAMEDI	17	Brancardiers	14h CONCOURS DE BELOTE	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	24	Folk Courtines	20h30 BAL FOLK	Salle Jean-Marie Rousset
SAMEDI	24	Maison des Jeunes	20h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	MJ
VENDREDI	30	Jeunes	CHANTEURS DU MAI	Village

MAI

SAMEDI	1 ^{er}	Amicale Boules	DÉBUT DU BUT D'HONNEUR	Salle Jean Moulin
DIMANCHE	16	Groupe Animation	A p. de 7h BALADE DES HIRONDELLES	Salle Jean Moulin
SAMEDI	29	Classes	CLASSES EN 1	Esp. C & L + Salle J. Moulin

JUIN

VENDREDI	4	CMA	CONFÉRENCE	Espace Culture & Loisirs
VENDREDI	4	Chantedaille	INFO: 20h30 SPECTACLE CHORALE	Saint Martin en Haut
SAMEDI	5	Chantedaille	INFO: 20h30 SPECTACLE CHORALE	Saint Martin en Haut
DIMANCHE	6	Chantedaille	INFO: 15h SPECTACLE CHORALE	Saint Martin en Haut
MERCREDI	9	Club Rencontre & amitié	14h CONCOURS DE BELOTE	Espace Culture & Loisirs
VENDREDI	11	Chantedaille	INFO: 20h30 SPECTACLE CHORALE	Saint Martin en Haut
SAMEDI	12	Chantedaille	INFO: 20h30 SPECTACLE CHORALE	Saint Martin en Haut
SAMEDI	12	Amicale Boules	14h CONCOURS DES SOCIÉTAIRES	Salle Jean Moulin
VENDREDI	25	Yoga	20h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET REPAS	Salle des Loisirs
SAMEDI	26	Amicale Boules	9h COUPE DES AMATEURS	Mezzanine Jean Moulin
SAMEDI	26	Yoga	9h à 12h MATINÉE YOGA	Salle des Loisirs
DIMANCHE	27	Ass. familles / Paroisse	10h JEUX'MANGE D'ÉTÉ	Salle Jean Moulin

CALENDRIER DES FÊTES

JUILLET

DIMANCHE	4	Triathlon Club	INFO: TRIATHLON DES MONTS DU LYONNAIS	Yzeron
VENDREDI	9	Groupe Animation	18h30 MARCHÉ NOCTURNE FEU D'ARTIFICE	Village
MERCREDI	14	Anciens combattants	PIQUE-NIQUE	Salle des Loisirs

AOUT

VENDREDI	27	Foot Hauts Lyonnais	INFO: PETANQUE	St. Symphorien sur Coise
----------	----	---------------------	----------------	--------------------------

SEPTEMBRE

VENDREDI	3	Associations / Mairie	20h30 PLANNING DES SALLES ET CALENDRIER DES FÊTES	Salle des Loisirs
SAMEDI	4	Amicale Boules	10h 1/2 FINALES ET BUT D'HONNEUR	Mezzanine Jean Moulin
SAMEDI	4	Foot Hauts Lyonnais	TOURNOI DE FOOT	Salle Jean Moulin
SAMEDI	11	APEL	14h CONCOURS DE PÉTANQUE	Salle Jean Moulin
VENDREDI	17	Maison des Jeunes	19h CONCOURS DE PÉTANQUE	Terrain en gore
SAMEDI	25	FOLK	20h30 BAL FOLK	Salle Jean-Marie Rousset

OCTOBRE

VENDREDI	8	APEL / OGEC	20h ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Salle des Loisirs
SAMEDI	9	Saison Culturelle	20h30 CONCERT	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	16	Classes en 6	DEMI DÉCADES	Espace Culture & Loisirs
DIMANCHE	17	OGEC	14h CONCOURS PUZZLE	Espace Culture & Loisirs
MERCREDI	20	Médiathèque	16h HEURE DU CONTE	Médiathèque
SAMEDI	23	APEL	9h VENTE DE FLEURS	Garage Local Technique

NOVEMBRE

VENDREDI	5	Triathlon Club	19h30 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	Salle Jean-Marie Rousset
SAMEDI	6	Les Semeurs de Vent	20h30 THÉÂTRE REPRÉSENTATION N° 1	Espace Culture & Loisirs
DIMANCHE	7	Les Semeurs de Vent	15h THÉÂTRE REPRÉSENTATION N° 2	Espace Culture & Loisirs
JEUDI	11	Anciens Combattants	11h CÉRÉMONIE MONUMENT AUX MORTS	Salle des Loisirs
VENDREDI	19	Les Semeurs de Vent	20h30 THÉÂTRE REPRÉSENTATION N° 3	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	20	Groupe Animation	POSE DES DÉCORATIONS DE NOËL	Village
SAMEDI	20	Les Semeurs de Vent	15h THÉÂTRE REPRÉSENTATION N° 4 20h30 THÉÂTRE REPRÉSENTATION N° 5	Espace Culture & Loisirs
SAMEDI	27	Groupe Animation	POSE DES DÉCORATIONS DE NOËL	Village
DIMANCHE	28	Brancardiers	14h CONCOURS DE BELOTE	Espace Culture & Loisirs

DECEMBRE

MERCREDI	8	Groupe Animation École / Paroisse	Soirée à partir de 19h VIN & CHOCOLAT CHAUD, MARRONS, SOUPE DU POTAGER DE L'ÉCOLE	Salle des Loisirs
JEUDI	16	CCAS	14h COLIS DES ANCIENS	Salle des Loisirs
VENDREDI	17	École 4 horizons	18h30 SPECTACLE DES ENFANTS + REPAS	Espace Culture & Loisirs



LISTE DES ASSOCIATIONS

ADMR GUYOT Jeannine	04 74 26 00 52
AMICALE BOULES CHILLET J-Marc	04 78 34 20 01
ANCIENS COMBATTANTS CHARVOLIN Jean	04 74 26 00 65
ASSOCIATION DES FAMILLES VIRICEL Stéphanie	09 81 39 80 49
CAPSULES ET BOUCHONS VERNAY Lucas / FRELON Valentin	06 64 50 34 30 06 65 70 59 55
C.M.R. GUYOT Jeannine	04 74 26 00 52
CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE Mairie	04 74 26 00 03
CHORALE « LA CHANTEDAILLE » HILLAIRE Bernadette	06 15 05 02 55
CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ BISSARDON Gabrielle	04 74 26 00 84
CONFÉDÉRATION PAYSANNE PONCET Dominique	04 74 26 01 13
CUMA AVEIZE PIEGAY Daniel	07 86 50 89 07
CUMA L'ARGENTIÈRE PONCET Denis	06 70 11 19 87
ECOLE PRIVÉE DES 4 HORIZONS GALIERE Virginie	04 74 26 00 10
ECOLE APEL (PARENTS D'ÉLÈVES) GREGOIRE Alexandre	06 71 74 64 48
ECOLE OGE (GESTION ÉCOLE) GUYOT Cécile	04 74 26 07 12
ÉQUIPE RELAIS PAROISSIAL GIRAUD J-Baptiste	06 69 63 37 85
FOLK COURTINE BONNIER Bernadette	06 74 56 64 49
FOOTBALL HAUTS LYONNAIS RESSICAUD Nano	04 74 26 00 00
GROUPE D'ANIMATION GUINAND Georges	06 43 29 39 03
GROUPE DÉPRIM'ESPOIR VERICEL Agnès	04 74 72 21 05
HISTOIRES À MAINS DIDIER-ROUZON Mireille	06 87 68 80 19
LES BRANCARDIERS & HOSPITALIÈRES DE LOURDES SEON Pierre	04 74 72 21 71
MAISON DES JEUNES « LES 4 VENTS » BISSARDON Maël VENET Cyprien	06 82 78 36 57 06 50 79 33 24
MAM MAISON ASSISTANTES MATERNELLES BLANCHARD Laurence ROUAULT Catherine LOUSSE Corinne	04 74 26 02 25
MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE GOUTTENOIRE Véronique	04 74 26 00 88
PEUPLES SOLIDAIRES BONNARD J-Pierre	04 74 70 00 45
RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES CHILLET Anne	04 78 48 56 10
SECOURS CATHOLIQUE BERCET Marie	04 74 26 00 16
SOLEIL D'OR BELLION Danièle	09 80 54 16 79
SOCIÉTÉ DE CHASSE ARGENTIÈRE BESSON Daniel	06 85 82 23 13
SOCIÉTÉ DE CHASSE AVEIZE FAURE Pascal	06 22 64 50 27
SYNDICAT AGRICOLE PIEGAY Daniel	07 86 50 89 07
THÉÂTRE « LES SEMEURS DE VENT » CORDONNIER Christine	04 74 26 02 76
TRIATHLON CLUB DES MONTS DU LYONNAIS GRAS Youri	06 87 01 14 57
YOGA RESPIRATION MALIFARGE Dominique	04 74 26 00 22
CORRESPONDANT DE PRESSE	
LE PAYS BESACIER Yves	07 85 48 94 56
LE PROGRÈS / L'ESSOR VOUTE Jean-Claude	06 59 92 69 43

ANNUAIRE ÉCONOMIQUE

COMMERCES		
Coiffure	CRÉATIV COIFFURE VERMARE ODILE 57 grande rue	04 74 72 21 14
Épicerie	VIVAL, BÉATRICE GIGANDON 4 place de l'église	04 74 26 05 95
Produits agricoles	ETS BERNARD 235 rue de la Croix Michel	04 74 26 00 04
Restaurant	RIVOLLIER 3 place de l'église	04 74 26 01 08
PRODUITS FERMIERS		
Fruits et transformations	LA GRANGE AUX FRUITS 815 chemin du Tournet	04 74 26 01 79
Fruits et légumes Bios	LE POTAGER DES VERSANTS 4780 route de Ste Foy l'argentière	06 77 28 11 57
Fruits et légumes Bios	LA FERME DES ÉQUINOXES 1810 chemin de la Chava	06 25 08 29 74
Produits laitiers (chèvre)	GAEC LA COLLINE CAPRINE 275 chemin de la Chava	06 32 07 52 70 06 88 36 19 79
Produits laitiers (chèvre, vache)	FROMAGERIE FARGEOT FRANÇOISE 1000 chemin de la Chava	06 62 70 36 25
Produits laitiers (vache)	GAEC RAGEYS 30 impasse de Lamure	04 74 26 00 57
Produits laitiers (chèvre, vache), œufs, viande bovine	EARL LES CABRIOLES FERMIÈRES 230 impasse du Sapey	07 63 20 89 01
Viande bovine d'Aubrac vente directe	LA FERME DES VIEILLES CHARRUES - J. PH PIOT 9 Impasse de la Prairie	06 21 33 17 60
Volailles vivantes et prêtes à cuire	GAEC GRÉGOIRE 280 chemin du Terron	04 74 26 00 15
ARTISANS		
Assistance Administrative et Digitale	FLORENCE THIZY ASSISTANTE FREELANCE 90 impasse de l'Orzon	06 87 64 49 64
Électricité	EURL GP ÉLECTRICITÉ 1335 route de Duerne	06 09 03 79 70
Électricité Générale	CEG CHARRETIER PATRICE 110 impasse des Cures	07 86 62 76 57
	KÉVIN CHILAUD 285 rue de la goutte	06 77 28 59 84
Maçonnerie	CHOLLET-VILLARD MAÇONNERIE 85 chemin de Presles	06 58 85 33 13
Menuiserie Charpente	SARL FORISSIER / VILLARD 185 rue de la Croix Michel	06 87 42 65 92
Espace Verts	ESPACES VERTS HORIZON 77 Grande Rue	06 95 13 59 12
Espace Verts	VILLARD PAYSAGE SERVICE DENIS VILLARD 21 route de Grézieu le Marché	06 66 22 11 16
Nettoyage courant des bâtiments	STÉPHANIE MONTAGNE 160 rue de la Prairie	06 07 63 51 27
Paysagiste	L'ART ET LA FLORE BONNARD. R 345 Route du Pont Grizon	06 28 50 18 33
Paysagiste - Pyrotechnie	SARL BRICE BARANGE 105 passage du Reynard	06 74 51 64 00
Peinture Rénovation	COTTIN FRÉDÉRIC 24 impasse des Prés	06 60 56 23 46
Plâtrier	ETS BASTIDE 635 chemin du Tortigneux	06 82 32 77 08
Plombier	ROCHE ROBERT 191 rue du Crêt	04 74 26 23 80
Rénovation intérieure, sols	AM'RENOV MONTAGNE ARNAUD 160 rue de la Prairie	06 63 81 78 31
Services aux laboratoires	IDEA CONCEPTION SARL GRANJON E. 225 rue de la croix michel	04 72 30 82 20
Travaux Publics	SARL CHILLET SAMUEL 10 impasse Berger	06 26 55 12 80
Transport	AB TRANS BONNARD ALAIN 75 impasse de la forêt	06 24 32 68 24
TOURISME - DIVERS		
Ferme découverte	FERME DE LA COURTINE 1420 route des Courtines	04 74 26 00 05
Ferme pédagogique	LA FERME DE PÂQUERETTE 260 rue de l'École	06 98 18 57 42
Ferme équestre	LES ÉCURIES DE PRESLES 145 chemin de Presles	06 66 22 11 16
Gîte paysan	C. VOUTE ET J-P. BONNARD 585 chemin du Val d'Orgeolles	04 74 70 00 45
Production de spiruline	SPIRUPHILE, BAZINET JEAN 1900 chemin du Val d'Orgeolles	06 08 98 61 03
SANTÉ		
Centre médical	CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE 980 Route du Pont Grizon	04 74 26 41 41
Formation	INSTITUT FORMATION AIDE-SOIGNANTS 980 Route du Pont Grizon	04 74 26 78 51
Ostéopathe	NESME MALORIE 59 Grande Rue	04 72 23 02 64

Le club de football Hauts Lyonnais est un regroupement de 5 villages entre : Aveize, Duerne, La Chapelle s/Coise, Pomeys et Saint Symphorien s/Coise

Créé en 2012, HL compte à l'heure actuelle, près de 400 licenciés et 21 équipes (10 équipes à 11). Du « Foot d'Animation » dès 5 ans pour les plus jeunes, jusqu'au Foot loisir pour les moins jeunes, le slogan « 5 Villages, une même passion » est au cœur des différentes catégories. Convivialité, Respect et Plaisir sont les maîtres mots du club.



UNE SAISON DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Côté séniors, on notera la très belle performance des hommes de Hugo Andrade finissant à la première place de leur championnat de D3, tout en restant invaincu. Notre équipe 3 accède donc au championnat de Division 2 pour cette saison. Nous aurions aimé en dire autant pour notre équipe fanion, mais il en a été décidé autrement par les instances qui dirigent le football français. Cela appartient au passé. Il faut tout de même souligner la magnifique saison des hommes de Romain Reynaud, qui ont réussi à créer la surprise en restant premier du championnat de Nationale 3 de la première à la dernière journée.

Notre équipe réserve a fini à la 6e place dans sa poule de Régionale 3. 3eme saison à ce niveau pour les hommes de Lionel Talon et David Desautel.

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas au club de football de s'épanouir dans de bonnes conditions.

Aujourd'hui le sport amateur est à l'arrêt. Et ceci jusqu'à quand? Difficile de se projeter. Le match se joue ailleurs.

LA FORMATION ET L'ÉDUCATION AVANT TOUT



Depuis sa création, le club tente de proposer un encadrement et un accompagnement adaptés afin de permettre l'épanouissement de tous les licenciés et membres du club. C'est pourquoi, nous avons pour but d'obtenir le « Label jeune », délivrés par la FFF, qui récompense les clubs méritants en matière de structuration et de développement. Pour obtenir cette certification, 4 axes doivent être présents: un projet associatif, un projet éducatif, un projet sportif et un projet d'encadrement et de formation.

Cette reconnaissance de la fédération permettrait de récompenser tous les efforts du club dans ces domaines et ainsi mettre en avant sa progression.

Un point important dans ce projet, le football féminin...

2HB-ELLES: « LES FÉMININES PRENNENT LEUR ENVOL »

C'est un véritable virage à 180 degrés que notre section féminine aura pris cet été. Un nouveau chapitre qu'aurait décidé d'écrire ensemble le club d'Haute Brevenne Foot et le nôtre. Fort d'une entente qui fonctionne de belle manière

dans la catégorie U20, nos 2 entités ont donc décidé d'unir leurs forces, tout cela dans le but de proposer une pratique 100% féminine.

Exit la pratique « loisir » proposée chez les séniors et place désormais à la compétition. Sous la houlette d'Hugo Andrade accompagné de Pierre-Adrien Thizy ce sont donc 26 filles qui se sont engagées dans ce nouveau projet et porteront fièrement les couleurs des 2 clubs dans leur championnat de D2 à 11. Si pour les filles issues du noyau d'Haute Brevenne Foot la compétition n'est pas un mystère, a contrario il s'agit d'une découverte pour nos joueuses d'Hauts Lyonnais qui pratiquaient depuis 2 saisons en « loisir ». Cette première saison dite « pilote » a donc pour objectif principal de permettre à chacune de pouvoir s'entraîner dans le confort, de progresser et de s'épanouir dans notre sport.

Féminines Séniors à 11

Responsable:
Hugo Andrade (06 29 72 43 14)

Entraînement:
Jeudi (Aveize / 19h30-21h)

Compétition
Samedi (Duerne / 15h)

* Projet École de Foot:

Responsable
G. Desautel (06 11 79 33 44)

Entraînements
Mercredi (Aveize / 14h-15h15)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter sur nos différents supports.

Retrouvez-nous directement sur notre site: <https://hautslyonnais.footeo.com>

Ou sur Facebook:
<https://www.facebook.com/HautsLyonnais>

L'ensemble des membres et joueurs du club d'HAUTS LYONNAIS vous souhaite une bonne année 2021!

Vive HL et vive le sport!

ASSOCIATION DES FAMILLES

EN 2020, NOTRE ASSOCIATION COMPTE 50 ADHÉRENTS.

Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie VIRICEL
 Trésorière : Christelle BONNARD
 Vice-trésorière : Laurence GREGOIRE
 Secrétaire : Anaïs GREGOIRE
 Vice-secrétaire : Sylvie VERNAY
 Membres actifs du bureau
 Nicolas GEFFARD, Fabienne
 RESSICAUD, Nathalie VENET,
 Colette FRELON

QUOI DE NEUF EN 2020 ?

→ Journée Jeux'Mange en janvier. 15 personnes étaient présentes à l'Assemblée Générale et 69 personnes ont partagé le traditionnel repas saucissons patates. Il s'en est suivi une après-midi dans la convivialité et la curiosité à découvrir des jeux de société et de cartes.

Pour notre première Édition, nous avons eu le plaisir d'accueillir 4 des 7 bébés nés en 2019 sur notre village. Ce fut l'occasion pour certains parents de nouer un premier contact avec le monde associatif local, et pour les bébés de faire connaissance avec leurs conscrits et peut-être futurs camarades d'école...

→ Ensuite l'année écoulée aura été exceptionnellement calme en raison des circonstances sanitaires ayant pour conséquence l'annulation de nos après-midis récréatives aux vacances de Pâques, de la Ballade des Hirondelles, de notre journée Jeux'mange d'été.

TICKETS CINÉMA

Pour la deuxième année, l'association vend des tickets cinéma Le Paradiso à Saint Martin en Haut pour 4 € la place au lieu de 6 € tarif public. A savoir, ces tickets sont en vente toute l'année et ouvert aux adhérents et non-adhérents. Contact : Anaïs GREGOIRE 06 88 81 52 33

APRÈS - MIDI RÉCRÉATIVE

Aux vacances scolaires de février, nous avons réunis 23 enfants autour d'une activité de loisirs créatifs sur le thème de l'hiver, d'un défilé dans le village et d'un goûter crêpes à l'occasion du Carnaval.



GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre 2020, cette activité est gérée par l'OGEC de l'Ecole des 4 Horizons de notre commune. Nous en profitons pour remercier vivement Laurence GREGOIRE qui a donné beaucoup de son temps et de son énergie au bon fonctionnement de ce service pendant de nombreuses années.



BADMINTON


Pour sa cinquième année, cette activité sportive, se déroule à partir de 20h30 les mardis et mercredis. Ce sont une dizaine de participants qui se retrouvent ainsi à la salle Jean Moulin pour le plaisir d'échanger un volant à l'aide de raquettes. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Sylvie Vernay.



BABYSITTING

Une liste de jeunes souhaitant faire du baby-sitting est disponible en Mairie et sur son site internet ;

Si vous connaissez des jeunes intéressés par le baby-sitting (à partir de 16 ans) merci de contacter Fabienne Ressicaud (ressicaudf@wanadoo.fr).

 Une page Facebook vous permet de suivre l'actualité de nos événements: Familles en mouvement-Association d'Aveize

ET POUR COMMENCER 2021 ?

Dimanche 24 janvier 2021 : Jeux'Mange Assemblée Générale de l'association

Cette journée se déroule en 2 temps :

- 11h : assemblée générale (rapide), vente des cartes adhérents
- 11h30 : accueil des bébés nés en 2020
- 12h apéritif suivi du repas (sur inscription)
- L'après-midi sera consacrée aux jeux que chaque famille apporte pour les faire découvrir.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour ce moment convivial en famille.

Cette journée est ouverte à l'ensemble des Aveizois (adhérents ou non). Alors venez vous amuser !

L'association a besoin de vous !

Avec le transfert de la gestion de la garderie vers l'OGEC, nous souhaitons redynamiser notre association et créer de nouvelles activités.

Pour rejoindre notre équipe et nous aider à mettre en œuvre les activités ou tout simplement pour nous faire part de vos idées/besoins.

Contact : assocfamilles@gmail.com
 ou 09 81 39 80 49 (Stéphanie VIRICEL)

LA MAISON DES JEUNES D'AVEIZE

La Maison des Jeunes d'Aveize, c'est un sacré endroit !

La « MJ », comme on l'appelle, c'est un local ouvert à tous les jeunes du village pour se retrouver, discuter, jouer, profiter... Comme la MJ est également une association, il est possible d'organiser des sorties diverses avec des réductions. Cette année, nous avons fait la sortie karting/paintball.

N'hésite pas à venir avec tes amis pour discuter et partager tes centres d'intérêts.

Cette année, la Maison des Jeunes est présidée par Maël Bissardon et Cyprien Venet, soutenus par Maud Grégoire et Vincent Lieuze pour la trésorerie.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter à l'adresse : mjaveize69@gmail.com

GROUPE D'ANIMATION

Le rôle du groupe d'animation est d'organiser et d'animer des manifestations et, en même temps, d'épauler les diverses associations. Mais pour nous, comme pour les autres associations, l'année a été très dure, car un méchant virus plus fort que nous, est passé par là et nous a obligés d'annuler toutes les manifestations et autres activités de l'année 2020.

Face à toutes ces contraintes, une équipe motivée du groupe d'animation et de la commission animation du conseil municipal, avec l'aide de bénévoles, s'est retrouvée plusieurs fois pour préparer une belle déco faite main et naturelle avec des bottes de paille. Elle a permis d'embellir le plan d'eau et le carrefour du Trêve pour accueillir chaleureusement et pour la 2ème année consécutive la grande boucle du Tour de France. Toutes ces rencontres favorisent de bons moments de convivialité et en plus le soleil était au rendez-vous; ce samedi fût une belle journée. Un grand merci à toute l'équipe et bénévoles pour leur participation ainsi qu'à la famille Voute pour l'installation de la girouette qui a eu un grand succès aussi bien visuel que devant les écrans. Le marché nocturne et le feu d'artifice, annulés suite aux contraintes imposées, seront reprogrammés le **vendredi 9 juillet 2021**.

Restons optimiste, car toutes les activités habituelles seront reconduites, en commençant par notre Assemblée Générale, le **vendredi 26 mars 2021** qui est un moment important pour nous. Elle permet de refaire le point sur notre association et surtout d'être à l'écoute de toutes propositions pour maintenir une certaine vitalité dans notre village.

La Saint-Patrick, à l'initiative de la M.J, et avec l'aide du Groupe d'Animation est prévue le **vendredi 02 avril 2021**.

Soyons sensibles à l'importance de la propreté de notre environnement. Nous invitons donc toutes les personnes, enfants, jeunes et moins jeunes, à notre nettoyage de printemps qui aura lieu pour 2021 le **samedi 10 avril**. Nous remercions la commune pour l'intervention des brigades vertes qui permet d'ouvrir des chemins classés à l'abandon et utilisés par les randonneurs. Le groupe d'animation a aussi le souci de nettoyer tous les chemins utilisés lors de la balade des hirondelles et cela est bien apprécié des marcheurs.

En mai (3ème week-end), notre activité phare de l'année la « Balade des hirondelles », est une animation qui remporte toujours un fort succès grâce à l'implication de nombreux bénévoles et en collaboration avec de nombreuses associations.

Le traditionnel bal folk sera reconduit l'année prochaine sur 2 dates: **fin avril et fin septembre**.

Le groupe théâtre (Les semeurs de vent) en préparation pour une nouvelle pièce se représentera sur **5 dates en novembre**.

Cette année, le groupe d'animation a fait l'achat d'un tableau électrique avec 80m de câble qui facilitera le bon fonctionnement des animations extérieures, tel que: marché nocturne, fête du village et autres.

Pour clôturer l'année, nous embellissons notre village et l'Argentière de différentes guirlandes. Cette année, changement des 4 croix du clocher de l'église, croix en aluminium avec guirlandes à LED, achat de 20 lanternes solaires auxquelles viendront s'ajouter de nouvelles décors bois. Nous vous invitons à admirer tout cela le soir du **8 décembre** en venant déguster le vin chaud et la soupe préparée par les enfants de l'école d'Aveize, avec l'aide des membres de la paroisse et servie à la salle des loisirs.

CONCLUSION: le Groupe d'Animation est toujours sur le pied de guerre toute l'année! Il y a toutes ces manifestations grâce à ces bénévoles, jeunes ou moins jeunes, qui œuvrent pour animer la commune et, à Aveize, on a ce don de l'accueil, du sourire et de la convivialité.

Cette année Dominique Chevron a accepté de rejoindre le groupe pour prêter mains fortes et apporter de nouvelles idées, ce qui est très appréciable et nous la remercions vivement. Si d'autres personnes sont intéressées, elles seront les bienvenues.

Vous pouvez contacter le Groupe d'Animation au 0478444416.

Le bureau vous souhaite une belle et heureuse année 2021!



RELAIS **PETITE ENFANCE** (RAM)

Cette année 2020 a été bien particulière pour tous : parents, enfants, assistantes maternelles et animatrices du relais petite enfance.

Pour les assistantes maternelles, la période de confinement aura été bien différente d'une professionnelle à l'autre. Certaines ont dû arrêter de travailler pour protéger les membres de leur famille dits « à risque ». Ce métier exercé à leur domicile, montre ici ses limites.

D'autres n'ont pas eu à accueillir d'enfants, les parents étant eux même en non activité.

D'autres encore ont poursuivi leur activité normalement ou avec quelques enfants en plus. En effet, certaines crèches ayant dû fermer leurs portes ou certaines assistantes maternelles suspendre leur activité, bon nombre de familles se sont retrouvées sans mode de garde. Certaines assistantes maternelles se sont retrouvées dans un grand état de fatigue avec l'augmentation du nombre d'enfants gardés, les horaires atypiques de garde, l'aide au devoir pour les enfants gardés et leurs propres enfants... L'état n'a cessé de souligner si justement l'importance du soutien des assistantes maternelles dans cette période si particulière.

Du côté des parents, la situation était aussi parfois complexe et les informations reçues pas toujours cohérentes. Certains ont dû trouver une alternative de garde assez rapidement, d'autres, en télétravail ont connu la difficulté de cumuler garde d'enfant et travail à domicile. Les démarches administratives se sont complexifiées pour les déclarations de fin de mois.

Et enfin du côté des enfants, ils ont subi soit une rupture de garde de plusieurs mois chez leur assistante maternelle, soit un changement de mode de garde sans adaptation appropriée. Et pour les plus heureux une trêve hivernale et printanière avec la présence de la famille à la maison et les bons moments partagés.

Les animatrices du relais petite enfance ont quant à elles continué à assurer un service téléphonique et informatique (mails) tous les jours, afin de soutenir



toutes ces personnes dans leurs démarches administratives, dans l'accompagnement au quotidien avec un grand rôle d'écoute et d'orientation, dans la recherche de solutions pour la multitude de situations qui se sont présentées. Cette période de confinement a généré des tensions entre tous ces acteurs et beaucoup d'inquiétude.

Dès le déconfinement, le relais a voulu reprendre son activité au plus près du public avec la reprise du travail au bureau et des rendez-vous physiques. Les animatrices ont aussi senti la nécessité de réunir les assistantes maternelles afin qu'elles échangent sur cette période de COVID. Pour cela une infirmière est venue animer cet échange au cours d'une soirée où chacune a pu parler de ses inquiétudes, de sa façon de travailler et de s'adapter aux normes sanitaires, des comportements des enfants... Une soirée riche en émotions et en échanges.

Puis, lorsque cela a été possible, deux sorties à la ferme ont été organisées fin juin/début juillet pour égayer un peu le quotidien de chacun et permettre aux enfants de se retrouver. Les inscriptions ont été timides mais petits et grands ont passé une très bonne matinée en compagnie des animaux. Quatre temps collectifs en extérieur ont aussi été organisés dans chaque lieu de temps collectifs afin de se retrouver avant l'été...

La rentrée de septembre a démarré « sur les chapeaux de roues » avec le report des animations et formations prévues au printemps. C'est ainsi que les formations : « parler avec un mot et un signe », « éveil de l'enfant de moins de 3 ans selon la pédagogie Montessori » et « le recyclage SST » auront lieu sur les mois d'octobre et novembre.

Le 8 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir le spectacle « le petit train des doudous perdus » présenté par la compagnie Carlotta Tralala à la salle polyvalente de Duerné. Un moment magique et drôle pour aider les enfants à exprimer leurs émotions.

Au niveau des temps collectifs, ils ont repris dans les 4 lieux dès fin septembre avec aussi le report d'ateliers prévus au printemps : « relaxation » et « atelier-spectacle musical ».

Le programme est très chargé mais nous avons le souci de « booster » le redémarrage du relais qui est plutôt timide pour certains lieux et de faire travailler les intermittents du spectacle et les intervenants qui ont beaucoup souffert de cette période d'inactivité.

Nous avons aussi développé les services du relais depuis septembre avec l'embauche d'une 3ème animatrice à mi-temps, Céline DESROCHER. Nous allons ainsi pouvoir –dès début novembre- augmenter le nombre de temps collectifs sur les communes d'Aveize et St Martin en Haut, créer un temps collectif sur la commune de Ste Catherine et proposer plus de temps de permanence et de rendez-vous. Le relais sera encore plus présent sur le territoire avec plus de proximité, élément important vu l'étendue du territoire.

L'année 2021 s'annonce riche en projets et formations.

Nous gardons notre dynamisme et notre confiance en l'avenir pour nous projeter et espérer une période meilleure très prochainement!

Relais petite Enfance
Tél. 04 78 48 56 10

PAROISSE STE-THÉRÈSE

Le confinement a été pour beaucoup une période difficile, la vie de notre Communauté Paroissiale a été bouleversée; plus de contacts, plus de rassemblements... Mais grâce aux nouvelles technologies et chacun chez soi la télévision et internet nous ont permis de suivre les célébrations du dimanche, de la semaine Sainte et des fêtes Pascales. «Youtube» nous a transmis des émissions en direct de Lourdes, du Vatican avec le Pape François, du Diocèse de Lyon où nos évêques nous transmettaient les différentes informations.

Le site Internet de la Paroisse Ste Thérèse a permis de rester en contact avec nos prêtres, nos diacres et les laïcs responsables : catéchèse, Présence...

La «Première Communion» des 14 enfants de Duerne et d'Aveize a été reportée au Dimanche 4 Octobre dans la joie et le recueillement.

De nombreux mariages et baptêmes ont été reportés.



Le Père Guy Ollagnier, responsable de la paroisse, a accompagné plus de 48 familles ayant perdu un être cher pendant le confinement. Ces temps de recueillements, de prières ont eu lieu uniquement dans les cimetières.

Toutes les familles qui ont vécu un deuil très difficile ont beaucoup apprécié le soutien et la présence d'un prêtre.

Depuis le déconfinement, les célébrations dans les églises ont repris en respectant bien sûr les gestes barrières (voir planning dans le tambour de l'église).

Nous avons une pensée très forte pour les personnes seules, pour les malades, pour les familles en deuil en cette année très particulière...

Les 3 missions de l'Eglise : « Annoncer, Servir, Célébrer »

L'équipe Relais d'Aveize souhaite à chacune et chacun une belle année 2021 de Solidarité et de Bienveillance.



Renseignements pratiques :

Pour toute information : baptêmes, mariage, funérailles, s'adresser au secrétariat de la paroisse à St Martin en Haut: 04 74 48 61 40 ou à Jean Baptiste Giraud: 06 69 63 37 85

Site Internet : <http://paroisse-sainte-therese-69.fr>

CLUB RENCONTRE ET AMITIÉ

L'année 2020 a été et restera une année très particulière.

Depuis le jeudi 19 mars, nous avons suspendu les rencontres hebdomadaires. Ce sont des moments compliqués qui nous l'espérons vont finir par s'éloigner, et que nous pourrons ainsi voir pour la prochaine année 2021 la reprise complète des activités et renouer avec le lien social, si essentiel pour tous; restons optimiste.

Et en cette fin d'année, au moment de la parution du bulletin municipal, nous ne savons pas la date de la reprise de nos rencontres. Nous pensons tout particulièrement aux personnes seules et isolées pour qui le confinement est une période difficile.

Le club rencontre et amitié a une pensée toute particulière pour Claudia Rageys, Georgette Vernay, Perrine Mure décédées cette année.

A chacun d'entre vous, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et que 2021 nous garde en bonne santé. Nous osons croire que ces efforts porteront leurs fruits, afin que tout le monde puisse passer les fêtes de fin d'année en famille.

Restons optimiste. En attendant prenez soin de vous.

Pour le club, Geneviève Vernay

LA CHASSE À AVEIZE

UNE HISTOIRE DE PASSION

LA CHASSE, UNE HISTOIRE DE TERROIR

La chasse, autrefois réservée à la noblesse, peut, depuis la Révolution française, être pratiquée par tous. Au fil du temps, elle s'est organisée, prenant en compte les évolutions du monde et s'adaptant aux changements sociétaux. Si, au début du XX^{ème} siècle, tous les agriculteurs avaient un fusil pendu au porte-manteau ou accroché sur la cheminée, c'était à l'époque une question de nourriture. Puis il y a eu l'exode rural, les gens quittant les campagnes pour aller trouver du travail en ville. Petit à petit, la France est devenue citadine, puisque à l'heure actuelle, 80 % de la population vit en ville. De ce fait, le lien avec la nature s'est peu à peu distendu. La grande distribution propose maintenant des tomates toute l'année, et les consommateurs ne savent plus que c'est un fruit d'été, oubliant les saisons et les richesses culinaires qui vont avec. Ces mêmes citoyens ne comprennent plus que l'on puisse encore aller à la chasse, avoir droit de vie et de mort sur un animal. Certes, il faut la pratiquer avec respect, mais ne vaut-il pas mieux que ce soit un chasseur local qui, après avoir abattu un sanglier, le partage avec la population lors d'un repas ou une dégustation, plutôt que ces animaux, qui seraient un véritable fléau

pour le monde agricole si les chasseurs ne les régulaient pas, soient abattus jour et nuit, comme de vulgaires animaux nuisibles pour la société, par des fonctionnaires qui les emmèneraient aussitôt à l'équarrissage ?

LA CHASSE, UNE HISTOIRE D'HOMMES ET DE FEMMES

La chasse à Aveize, c'est l'histoire d'une cinquantaine de passionnés qui parcourent la campagne, à la recherche d'un lièvre qui va bondir de son gîte, ou du départ fracassant du perdreau qui va s'envoler dans les pieds du chasseur, provoquant une montée d'adrénaline qui bien souvent laisse la vie sauve au gibier qui profite de cette émotion pour se sauver ! Et que dire du sanglier, cet animal si intelligent qui provoque tant d'engouement et qui commence à coloniser les Monts du Lyonnais. Les chasseurs font tout pour limiter son expansion, pour que les dégâts soient supportables pour les agriculteurs, car c'est un animal opportuniste, qui profite des grandes surfaces plantées en maïs ou du réchauffement climatique, avec les fortes glandées qui vont avec. C'est le seul animal qui grossit une fois mort, car, au fil des discussions, le sanglier qui faisait 50 kg le matin en fait allégrement le double le soir !



Pascal Faure, à gauche, remplace Joffrey Voute à la présidence des chasseurs du haut

Sur Aveize, il y a deux associations de chasse. Ne dit-on pas les chasseurs d'en haut, qui chassent sur le versant sud de la commune, et ceux d'en bas, qui eux sont sur le versant nord. Cette année, sur le haut, Joffrey Voute, qui était président depuis 9 ans, a laissé sa place et c'est maintenant Pascal Faure qui occupe ce poste. Pour l'association de l'Argentière, c'est toujours Daniel Besson qui tient les rênes de la société. Être président de chasse demande beaucoup de rigueur, de mettre en avant la sécurité lors des battues au gros gibier, chevreuil et sanglier, des animaux qui sont obligatoirement tirés à balle. Les chasseurs doivent être exemplaires, pour ne pas prêter le flanc à la critique qui prend souvent des proportions alarmantes et fait les choux gras des médias lors du moindre incident.

LA CHASSE, UNE HISTOIRE DE COLLABORATION EXEMPLAIRE

Avec les communes voisines, l'entente est cordiale. Il est bien loin le temps où l'on se querellait pour des questions de limites. C'est ainsi que les chasseurs de Duerne et d'Aveize se sont retrouvés un samedi pour sécuriser une ancienne carrière de granit située dans le bois des Courtines, un massif qui relie les deux communes. Celle-ci, d'une hauteur de 20 mètres environ, était un vrai danger pour les hommes, mais aussi pour les animaux lorsque le brouillard estompait les bordures. Aussi, avant qu'un drame advienne, ils ont posé un grillage qui sécurise le haut et les côtés, eux aussi très abrupts. C'est un exemple d'une collaboration exemplaire qui va au-delà de l'esprit de clocher, pour le bien-être de tous.



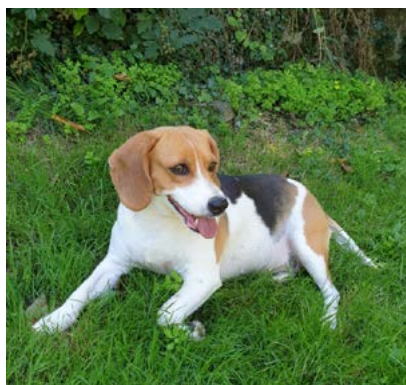
Avec les chasseurs de Duerne, sécurisation d'une carrière

LA CHASSE, UNE HISTOIRE À EXPLIQUER

Être chasseur au XXIème siècle, ce sera sans doute au détriment de libertés qui vont être rognées ici ou là. La cause animale est devenue un fait de société, avec des extrémistes qui mettent parfois le feu aux poudres, face à qui les chasseurs doivent garder leur sang-froid pour ne pas rentrer dans leur jeu. Encore et encore, il va falloir expliquer, essayer de convaincre que, par exemple, s'il n'y avait pas les chasseurs de canards, il y a longtemps qu'il n'y aurait plus d'étangs dans la Dombes ou dans la plaine du Forez, remplacés par des hectares de maïs. Mais il est plus rentable de louer un étang pour la chasse que de le cultiver, alors celui-ci participe avec bonheur à la biodiversité du lieu.

Ici, à Aveize, comme chez nos voisins, les chasseurs sont des gens responsables. Le gibier est bien géré et il y a longtemps que le lièvre, le gibier emblématique des Monts du Lyonnais, fait l'objet d'une attention particulière. Il en est de même pour le chevreuil, que l'on peut apercevoir facilement en lisière des bois. La chasse fait partie de l'histoire du pays, elle a aussi un poids économique fort et elle est pratiquée par des femmes et des hommes soucieux de la bonne santé de la nature, qui est le pendant de la bonne santé des animaux. Il est tout à fait légitime d'être contre la chasse, mais celle-ci doit pouvoir se pratiquer en toute quiétude, dans le respect mutuel qui est le fondement de toute vie en société.

Chasse rime aussi avec automne, avec des forêts qui se parent d'or et de pourpre, une jolie saison, avec un soleil qui perce timidement la brume matinale, pour donner encore plus de majesté au bois de Châtelard, dont les hêtres se couvrent de rouille, pour le bonheur des amoureux de la nature. Même l'hiver, alors que le gel fait crisser les feuilles mortes sous les chaussures et que le givre recouvre les branches dénudées, c'est un bonheur !



Une pensée pour nos auxiliaires
à quatre pattes



AMICALE BOULE

L'année 2020 a été bouleversée par l'arrivée du Covid 19. Cela nous a conduit à annuler toutes les manifestations. Cependant, nous avons pu reprendre le chemin des jeux après le déconfinement dans des conditions un peu particulières pour quelques parties amicales.

Pour cette nouvelle année, nous avons décidé de retenir les mêmes dates, en espérant pouvoir faire nos concours, ainsi que le repas du mois de mars.

CALENDRIER 2021 :

- samedi 20 mars : repas des boules
- 1er mai : début du but d'honneur
- samedi 12 juin : concours sociétaires à la mêlée
- samedi 26 juin : coupe des amateurs en quadrettes
- samedi 4 septembre : finale du but d'honneur - coupe du Restaurant Rivollier en doublettes

Bonne année!

ASSOCIATION YOGA RESPIRATION

Tout d'abord un grand merci à Christiane Martin notre professeur de yoga qui chaque semaine pendant le confinement nous proposait des cours par audio conférence ou enregistrement pour ceux et celles qui le pouvaient.

Depuis le 21 septembre les cours ont repris dans le respect de chacun : gel obligatoire à l'entrée de la salle, respectons les distances entre chaque personne et le port du masque.

Les cours ont lieu à la salle des loisirs à Aveize :

- le lundi matin de 9h30 à 10h45
- le jeudi soir pour un premier cours de 18h45 à 20h
- et un deuxième cours de 20h30 à 21h45.

Nous proposons des cours avec des postures de yoga, des exercices de sophrologie, de relaxation et de méditation.

Deux cours d'essai gratuits sont proposés.

Un tarif unique de 68 euros par trimestre cotisation comprise.

Le paiement se fait en 3 chèques en début d'année et encaissés en octobre, janvier, et avril.

Il n'y a pas de remboursement en cas d'abandon, sauf en cas d'accident ou de maladie et sur présentation d'un justificatif.

Pièce à fournir : un certificat médical est demandé.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre!

Prenez bien soin de vous et bonne année

Pour l'association Geneviève Vernay

Contacts :

Christiane Martin : 07 60 44 98 07

Dominique Malifarge : 04 74 26 00 22

LES ANCIENS COMBATTANTS

UNE CÉRÉMONIE DU SOUVENIR EN PETIT COMITÉ, EMPREINTE D'ÉMOTION

Il faisait gris, ce matin du 11 novembre à Aveize, gris comme le furent les jours pendant 4 ans, où des millions d'hommes se sont entretués, poussés par des officiers parfois plus soucieux de leur avancement que de la vie de leurs soldats. Là, les jeunes aveizois, arrachés à leur vie rurale, ont été plongés dans l'enfer, avec le bruit assourdissant des obus qui labouraient cette terre qu'ils étaient venus défendre, sous le feu de la mitraille, tels des orages d'acier, dans la boue, avec pour compagnons les rats. Comment imaginer que des hommes aillent aussi loin dans l'horreur, blottis au fond de leurs tranchées, attendant l'ordre d'attaquer, avec des assauts meurtriers qui ne faisaient gagner que quelques mètres, repris aussitôt le lendemain par les allemands. Le sang versé laissera des traces indélébiles au sein de la population, à jamais orpheline de cette jeunesse fauchée ou blessée. Quand sonne le clairon, ce 11 novembre 1918, à 11 heures, les combats s'arrêtent, mettant



un point final à ce conflit qu'on appellera la Grande Guerre, tant elle fut effroyable. Les jeunes rentrent dans leurs foyers, marqués dans leur chair et dans leur tête, en se disant que c'était la der des ders ! Il faut citer cette phrase de Foch, commandant en chef des forces alliées sur le front ouest, qui recevra son bâton de Maréchal de France le 6 août 1918 : « Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir. » Mais à quel prix !

Ce matin du 11 novembre, les anciens combattants d'Aveize, en petit comité, une disposition qui rajoutait un peu de gravité à l'événement, se sont souvenus de leurs aînés. D'ordinaire, cette commémoration se fait avec les communes de Grézieu le Marché, Duerne et Meys et cette année, cela devait se faire à Aveize ! Une gerbe a été déposée au pied du monument aux morts, avant de respecter une minute de silence.



GRUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS



GRUPEMENT D'EMPLOYEURS
DES MONTS DU LYONNAIS
ASSOCIATIF

GRUPEMENT D'EMPLOYEURS DU LYONNAIS ET DU FOREZ

L'EMPLOI PARTAGÉ DANS LES MONTS DU LYONNAIS

NOUVEAU DEPUIS SEPTEMBRE 2020

Changement de la composition des membres du Conseil d'Administration du GELF :



Avec l'élection d'une nouvelle Présidente Corinne THELISSON (POULAT Frères) qui succède à Mathieu GONON désormais vice-Président (MGHL). Gilles BONNAND et Guy JACOUD laissent leur place après de nombreuses années à Sylvain VERICEL, nouveau Secrétaire (transports VERICEL) et Alexandre ALIX Trésorier (cabinet Good Morning). Sur la seconde photo : les membres du GELF A : Colette LHOPITAL, Marcel BERNE et Annick BEYRON.

Vous êtes une entreprise/association/collectivité sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein, vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous, GELF et GELFA, 2 activités nous caractérisent :

LE TEMPS PARTAGÉ :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

Intérêts pour les entreprises :

→ Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...), Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies... Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

Intérêts pour les salariés :

→ Stabilité et Sécurité de l'emploi, Proximité du lieu de travail, Polyvalence des missions.

LE PRÉ-RECRUTEMENT :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Pour plus d'information, consultez notre site sur : www.gelf.fr

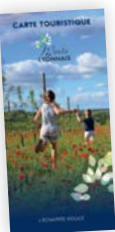
GELF
35 Place de la République
69590 St Symphorien sur Coise
Tél. : 0984 53 74 08
contact@gelf.fr
pour le GELFA : gelfasso@gelf.fr

La saison estivale 2020 a été très particulière, et le secteur du Tourisme a été fortement impacté par la crise sanitaire.

L'Office de Tourisme des Monts du Lyonnais a tenté d'aider ses prestataires dans ce contexte inédit : informations sur les aides disponibles, recensement des services proposés en lien avec la crise de la Covid (plats à emporter, horaires aménagés...), adaptation de notre programme de Rendez-Vous Découverte...

Certaines de nos activités ont bien fonctionné car les vacanciers recherchaient le grand air : location de vélos électriques, demandes sur toutes les formes de randonnée. Nous avons connu une augmentation notable des demandes à distance, via les réseaux sociaux et nos sites Internet.

Nous vous invitons d'ailleurs à parcourir notre tout nouveau site www.montsdulyonnaistourisme.fr, et à vous abonner à notre page Facebook « Monts du Lyonnais Tourisme » pour redécouvrir notre belle région.



Vous pouvez en outre venir chercher à l'Office de Tourisme notre carte touristique nouvellement éditée, pour avoir une vision globale de notre territoire, et notamment des sites touristiques incontournables.

Pour en savoir plus :
Office de Tourisme des Monts du Lyonnais
BIT de St Martin en Haut : 04 78 48 64 32
accueil.saintmartin@montsdulyonnaistourisme.fr
www.montsdulyonnaistourisme.fr

Les Gnolus vous plongent au cœur des Monts du Lyonnais, à travers une expérience ludique de géocaching *!

Sortez des sentiers battus et (re)découvrez le territoire par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors connectée.

Munis de votre smartphone, et de l'application mobile, partez à la rencontre des Gnolus, ces créatures déjantées, aux origines alambiquées, qui ont envahi le territoire...

Votre mission ? Enrayer cette invasion en capturant tous les Gnolus !

En famille ou entre amis, osez l'aventure, arpentez les 12 parcours qui jalonnent les Monts du Lyonnais et partez à la recherche de ces petites créatures qui peuplent notre territoire !

Les énigmes sont accessibles à tous. Accompagnés d'adultes, les plus petits (3 à 5 ans) se laisseront porter par les répliques des Gnolus. Les plus grands interagiront et se mettront dans la peau de véritables chasseurs de gnolus.

Ce nouveau concept se pratique tout au long de l'année, 24h /24h ! 12 parcours vous permettront de découvrir les Monts du Lyonnais à travers 6 thématiques représentatives de notre patrimoine :

- Histoire/ Monuments
- Terroir et Saveurs
- Nature et Paysages
- Savoir-faire
- Contes et légendes
- Au bord de l'eau

Au gré de vos balades, vous pourrez découvrir des lieux inexplorés et parfois insolites.

Cette opération est à l'initiative de la Destination Monts du Lyonnais avec le soutien financier des 5 Communautés de Communes des Monts du Lyonnais : CCML, CCPA, COPAMO, CCVG et CCVL et de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

La conception et la réalisation ont été confiées à l'agence Proximit.

*Le géocaching est une véritable chasse aux trésors grandeur nature, guidée par des coordonnées GPS.

Application mobile Les Gnolus

www.lesgnolus.fr

Nouveauté 2020 : un parcours bonus, « quête spéciale », vient d'être créé !

Les
Gnolus
Geocaching des Monts du Lyonnais



DISPOSITIF DE TRANSPORT SOCIAL DES MONTS DU LYONNAIS MISE EN PLACE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES MONTS DU LYONNAIS (CCMDL)

Sous réserve de remplir certaines conditions (habiter sur le territoire, pas de véhicule, ressources très modestes, être âgé de 65 ans au moins ou adulte handicapé ou invalide ou allocataire du RSA Socle, ou en insertion professionnelle...), vous pouvez bénéficier d'un transport à 2 € qui vous permettra de vous déplacer sur le territoire de la CCMDL et dans les communes limitrophes pour faire vos courses, aller chez le médecin, au club, voir votre famille...

Pour savoir si vous remplissez les conditions d'éligibilité au Transport Social des Monts du Lyonnais n'hésitez pas à vous adresser, dès maintenant, en priorité au Secrétariat de votre mairie ou au Service Mobilité de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais : 04 74 70 58 00

Plus d'info sur :
www.cc-montsdulyonnais.fr/transport-social-monts-du-lyonnais



Depuis 2019, le Parc Eco Habitat est devenu le Service public de la Transition Ecologique de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et vous accompagne gratuitement sur toutes les questions autour de l'Habitat, l'Energie et la Mobilité.

Ouvert du lundi au vendredi midi, vous pouvez vous renseigner et/ou prendre rendez-vous avec un conseiller en appelant au 04 72 66 14 30



Une équipe à votre service!

Quelques exemples de services publics proposés :

Service Habitat

2 conseillers spécialisés pour accompagner de façon neutre, gratuite et indépendante de la conception jusqu'au démarrage travaux de votre projet

de rénovation énergétique de votre logement. Les conseillers peuvent, en fonction du projet, se déplacer à votre domicile pour vous remettre un rapport d'analyse vous guidant dans vos travaux et dans l'obtention des aides financières mobilisables pour votre projet.

Service Energie

Engagée dans un objectif de Territoire à Energie Positive, la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) s'appuie sur les compétences du Parc Eco Habitat pour mettre en œuvre sa politique énergétique ambitieuse. L'énergie appartenant aux citoyens, la CCMDL met à disposition un cadastre solaire (accessible sur le nouveau site internet du Parc Eco Habitat) permettant à chacun de connaître le potentiel solaire de sa toiture afin de, pourquoi pas, faire installer des énergies renouvelables (solaire photovoltaïque et/ou solaire thermique) chez soi.

Service Mobilité

2 conseillères sont à votre service pour accompagner le changement de comportement et proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle avec par exemple :

- **Le covoiturage**: mise en place de dispositifs de covoiturage de proximité, labellisation de parkings, campagne de communication, actions de sensibilisation
- **les vélos à assistance électrique**: découverte et sensibilisation pour les salariés (mise à disposition de vélos), atelier de remise en selle
- **des ateliers de sensibilisation** des jeunes à l'écomobilité via les écoles

Pour plus d'informations, consultez notre nouveau site internet www.parc-ecohabitat.com

Parc Eco Habitat - 293 chaussée Beauvoir
69590 St Symphorien sur Coise
04 72 66 14 30
parc-ecohabitat@cc-mdl.fr

ASSOCIATION DES HANDICAPÉS DES MONTS DU LYONNAIS

Cette association rassemble les personnes en situation de handicap, les parents, les familles des trois secteurs: St Symphorien sur Coise, Saint Laurent de Chamousset, Chazelles sur Lyon et autres villages limitrophes.

Cette année 2020, à cause de la pandémie (covid 19), ce n'est pas de gaité de cœur que le conseil d'administration a pris la sage décision d'annuler la plupart des activités, des rencontres prévues au programme; seul a eu lieu l'après-midi jeux du mois de février.

Malgré tout en septembre, en respectant les gestes barrières et la distanciation, 11 jeunes en situation de handicap ont pu reprendre pour la troisième année consécutive les cours informatiques adaptés. Ces cours se déroulent dans les locaux de l'ESAT de la Goutte d'or à Meys.

Nous ne pouvons que souhaiter l'amélioration de la situation qui nous permettrait de nous retrouver et de réaliser nos projets pour l'année 2021.



Le Président Joseph RESSICAUD et son équipe de responsables remercient les municipalités qui, par l'attribution de subventions ou prêts de salle, soutiennent les actions de l'association et l'aident à réaliser ses projets en faveur des personnes touchées par le handicap, en essayant d'améliorer leur cadre de vie.

Contact : J. RESSICAUD: 04 74 26 0000
ou la secrétaire Yvette COEUR:
04 78 44 4307

LES MAISONS DES SERVICES

LABELLISÉES FRANCE SERVICES

A chaque situation individuelle, des réponses adaptées :

- Vous avez besoin de refaire votre carte grise, votre permis de conduire... ?
- Vous souhaitez des informations concernant votre retraite, les allocations familiales, la Sécurité sociale ?
- Vous avez besoin d'aide pour compléter un dossier de logement social, comprendre les impôts ?
- Vous cherchez un emploi ou souhaitez des informations sur l'emploi à domicile ?

Les chargés d'accueil des Maisons des Services de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais, labellisées France Services en janvier 2020, sont formés pour vous accompagner dans vos démarches en ligne.

Ils vous accueillent à Saint Laurent de Chamousset et Saint Symphorien sur Coise.



À VOTRE DISPOSITION :

Des ordinateurs avec accès internet, scanner, imprimante.

Les permanences de nos partenaires vous permettent d'avoir accès à votre dossier pour vous fournir des renseignements personnalisés.

Nouveau en 2021, des cessions d'information sur les CESU :

23 février à 10h à St Symphorien sur Coise - 27 avril à 10h à St Laurent de Chamousset - 22 juin à 14h30 à St Symphorien sur Coise - 5 octobre à 14h30 à St Laurent de Chamousset, sur inscription dans les Maisons des services.

Atelier CESU comment ça marche ?

- Vous souhaitez découvrir l'emploi à domicile entre particuliers ?
- Vous déclarez quelqu'un ou bien êtes déclaré en CESU ? Vous souhaitez en savoir plus sur son fonctionnement ?
- Quel salaire, quelles obligations, quels droits ?

Particulier Emploi vous guidera au cours de cet atelier pour vous donner toutes les clés de l'emploi à domicile !

www.cc-montsdulyonnais.fr



PLANNING DES PERMANENCES DES 2 MAISONS DES SERVICES

- **Saint-Laurent-de-Chamousset**
122, avenue des 4 cantons
☎ 04 74 26 50 78
- **Saint-Symphorien-sur-Coise**
57, rue des Tanneries
☎ 04 78 19 05 14



MAISON DES SERVICES
ST LAURENT DE CHAMOUSSET
☎ 04 74 26 50 78
✉ mds@cc-mdl.fr

MAISON DES SERVICES
ST SYMPHORIEN SUR COISE
☎ 04 78 19 05 14
✉ mds@cc-mdl.fr

Catégorie	Service	Permanence	St Laurent de Chamousset	St Symphorien sur Coise
EMPLOI FORMATION	Mission Locale (jeunes de 16 à 25 ans)		Lundi et jeudi matin sur RDV au 04 74 05 00 30	Mardi et Mercredi sur RDV au 04 72 59 18 80
	Pôle Emploi			Atelier profil de compétences - 3 ^e mardi du mois (uniquement pour les ressortissants Pôle Emploi Tassin)
CAISSES NATIONALES	CAF du Rhône	Permanence suspendue ponctuellement	Mardi de 9h à 10h30 sur RDV auprès de la Maison des services	Mardi de 10h30 à 12h sur RDV auprès de la Maison des services
	CPAM (sécurité sociale)	Permanence suspendue ponctuellement	Jeudi de 9h à 12h sans RDV	Vendredi de 9h à 12h sans RDV
	Assistant social de la CPAM			Sur RDV au 36 46
	MSA Ain-Rhône	Permanence suspendue ponctuellement	Mercredi de 13h30 à 16h30 sans RDV	Lundi de 13h30 à 16h30 sans RDV
JURIDIQUE	CARSAT		Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
	Avocat du Barreau de Lyon		Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services	Un mercredi sur deux sur RDV auprès de la Maison des services
	Conciliateur de justice		Sur RDV auprès de la Maison des services	1 ^{er} et 3 ^e mercredi du mois de 14h à 17h sur RDV auprès de la Maison des services
MEDIATION FAMILIALE	FNATH (Défense des droits des victimes d'un accident du travail, maladie professionnelle, invalidité, handicap...)		Sur RDV auprès de la Maison des services	Sur RDV auprès de la Maison des services
	Centre de la famille et de la médiation		Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54	Un mardi sur deux de 14h à 18h sur RDV au 04 72 43 06 54
HABITAT	Parc éco habitat (conseils en rénovation)		Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
	CAUE (conseils en architecture)		Mercredi sur RDV au 04 72 66 14 30	Au Parc Eco Habitat - St Symphorien sur Coise renseignements au 04 72 66 14 30
SANTÉ	Planning familial (santé, sexualité, ado)		Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36	Sur RDV au 06 41 32 56 44 ou au 06 41 88 57 36

POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

POUR LA CPAM ET LA MSA

- Mon Adresse mail et son mot de passe
 - Mon code confidentiel
 - Ma carte vitale
 - Ma carte d'identité
- Je suis entrepreneur ou employeur :
- Mon n° SIRET ou mon n° MSA

POUR PÔLE EMPLOI

- Mon Adresse mail et son mot de passe
 - Mon identifiant (sur courrier Pôle emploi)
 - Mon mot de passe (sur la notification reçue après inscription)
 - Un CV sur clé USB de préférence
 - L'adresse mail de mon conseiller
- Pour s'inscrire :
- Mon n° de Sécurité sociale et un RIB

POUR LA CAF

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel à 8 chiffres
- Mes 3 derniers bulletins de salaire
- Mon dernier avis d'imposition
- Un Relevé d'identité Bancaire (RIB)
- Les ressources des personnes composant le foyer

POUR LES TITRES SÉCURISÉS (IMMATRICULATION, PAPIERS D'IDENTITÉ, PERMIS DE CONDUIRE)

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Photo-signature numérique (cabines photos signalées par la vignette bleue « Agréé service en ligne ANTS »)
- Mon identifiant et mon mot de passe
- Numéro d'immatriculation
- Justificatif de domicile

POUR L'ASSURANCE RETRAITE CARSAT

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- Mon code confidentiel
- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Ma carte d'identité

POUR LA DÉCLARATION D'IMPÔTS

- Mon Adresse mail et son mot de passe
- La dernière fiche de paie et/ou tout justificatif (don, factures...)
- Mon n° fiscal et un mot de passe

LE CENTRE SOCIOCULTUREL DES HAUTS DU LYONNAIS DEVIENT LE

CENTRE SOCIOCULTUREL



CENTRE SOCIOCULTUREL

Une bien drôle d'année que cette année 2020... Après une longue période de réflexion, le centre socioculturel avait décidé de changer de nom cette année... et de fêter ça en grandes pompes !

En effet, l'appellation « Hauts du Lyonnais » n'avait de sens que tant que nous étions rattachés à la communauté de communes du même nom... Seulement voilà, avec la fusion des intercommunalités, notre territoire d'action, qui correspond aux 10 communes de l'ancien canton de St Symphorien, se trouve rattaché à la communauté de communes des Monts du Lyonnais. Exit donc « les Hauts du Lyonnais » ! Une occasion pour nous de réaffirmer notre identité : le centre socioculturel, c'est une association qui promeut le lien social, le partage et l'implication des habitants et habitantes du territoire. Pour cela, une multiplicité d'interventions et d'actions sont mises en place, touchant des publics divers : petite enfance (crèche Pirouette, Lieu d'accueil parents enfants Jeu Marrette), enfance (accompagnement scolaire, centres de loisirs dans les villages), jeunesse (projets jeunes, accompagnement à la structuration des maisons des jeunes, accueil jeunes 11-15 ans...), familles (sorties familles, ateliers parents enfants, conférences...), adultes (insertion, ateliers sociolinguistiques, jardins familiaux, activités hebdomadaires, actions culturelles...), seniors (bulle de café seniors, sorties, ateliers prévention...). Nos actions se déroulent dans nos locaux, aux Tanneries à St Symphorien-Coise, ou délocalisées dans les villages (centres de loisirs, mini MJ, Jeu Marrette, conférences et actions culturelles, etc.). Ces actions sont portées par une équipe salariée ultra motivée, et des bénévoles très investis !

Et c'est cette diversité qui a inspiré l'idée du nom d'Archipel, après un sondage auprès des habitants et habitantes : Archipel, une multiplicité formant un tout harmonieux, une invitation à la découverte et au bien-être... Une nouvelle communication a été imaginée : nouveau logo et nouvelle charte graphique dynamique et joyeuse, comme notre association !

Le coronavirus étant passé par là, nous n'avons pu fêter dignement cette belle nouveauté... Pour autant, cette crise ne nous aura pas arrêté, bien au contraire... Le centre socioculturel est resté sur le pont pendant toute la durée du confinement, avec la mise en place d'une ligne téléphonique d'écoute et de soutien, des groupes de jeunes et de familles, créés sur les réseaux sociaux, le partage d'astuces chaque jour pour bien vivre la période de confinement... Et la rentrée s'est trouvée certes un peu remaniée par cette étrange période, mais également inspirée : les actions se modifient (groupes plus restreints, normes d'hygiène renforcées...) et les nouveaux sujets émergent suite à la crise et sont en maturation (décryptage de l'info, soutien aux parents d'enfants en situation de handicap, réflexion sur l'utilité sociale des associations...).

En bref, le centre socioculturel change de nom mais ne change pas son ADN : celui d'une association à l'écoute des habitants et habitantes, de soutien d'initiatives et de projets, en perpétuelle évolution !

Vous pouvez aussi retrouver toutes nos activités sur notre site internet www.cscdeshautsdulyonnais.fr ou sur notre page Facebook.

Centre socioculturel Archipel : 0478 48 46 14

Cette année 2020 fut riche en événement pour le centre socioculturel. Comme tous, le centre a dû trouver les ressources nécessaires pour s'adapter à la situation de confinement. Les professionnels ont tenu à poursuivre certaines activités afin de garder du lien social avec des personnes seules ou ayant envie de partager grâce à la technologie qui s'appelle internet.

La plupart des intervenants sportifs ont pu envoyer des vidéos, les ateliers écritures pour les seniors et le soutien scolaire ont pu être maintenus à distance. Une ligne d'écoute a été mise en place afin de répondre aux questions et interrogations des adhérents ou habitants, ou tout simplement échanger et prendre des nouvelles pendant cette période. Des groupes whatsapp ont été créés et le café des parents, ainsi que des jeux à distance, ont pu être mis en place grâce à la visio.

Le confinement terminé, il a été possible d'effectuer notre 1ère réunion. Mme Jeanine Guyot et Bernadette Bonnier, anciennes élues d'Aveize, ont été remerciées pour leur engagement auprès du centre social. Après 30 années passées en tant que bénévole au centre social, Nano Ressicaud a décidé d'arrêter. L'ensemble du bureau a pu le remercier pour son investissement important durant toutes ces années.

Aujourd'hui, le centre socioculturel compte 964 adhérents et couvre 10 communes dont : Aveize, Duerne, La Chapelle sur Coise, Grézieu le marché, Meys, Coise, Saint Symphorien sur Coise, Saint Martin en Haut, Larajasse et Pomeys.

Un grand nombre d'activités sont proposées tout au long de l'année (Crèche Pirouette, ateliers créatifs, conférences, vacances famille solidarité, centres de loisirs, accompagnement à la scolarité, lieu d'accueil enfants parents...) du plus jeune âge jusqu'au seniors.

Pour terminer, début juillet, lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire et après un travail important du bureau et des professionnels, le centre socioculturel des Hauts du Lyonnais a pu changer de nom et s'appelle désormais ARCHIPEL.

Nous souhaitons de nombreuses et belles aventures à l'ensemble de l'équipe d'Archipel.

Tout au long de l'année 2021, nous tenterons de vous faire parvenir différentes informations, afin que le plus grand nombre d'Aveizois puissent bénéficier de ces activités.

*Emilie GOUTELLE,
Directrice d'Archipel
et Stéphanie MALLE*



Les enfants en pause, au centre de loisirs de Grézieu

LE GROUPEMENT DES 4 CANTONS

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre association a été créée il y a 55 ans par les élus des Monts du Lyonnais, Rhône et Loire, afin de participer à l'animation du territoire en organisant des manifestations, en proposant des services pour faciliter l'organisation d'autres manifestations. Elle regroupe 42 communes.

Bien que les Cantons ne soient plus les mêmes, notre Association a conservé le périmètre des 4 anciens Cantons, reconnu comme étant suffisamment grand pour bien se connaître, travailler et communiquer ensemble. Par contre, nous recherchons une nouvelle appellation.

2020, une année pas comme les autres. Le Groupement des 4 Cantons n'a pas échappé à la règle.

PLUSIEURS MANIFESTATIONS ONT ÉTÉ ANNULÉES OU REPOUSSÉES À 2021 :

Le Concert CHORALIAS des chorales des 4 Cantons a été repoussé au printemps prochain et se déroulera toujours comme prévu à Saint-Laurent-de-Chamousset ;

La rencontre bouliste des Vétérans est repoussée au mardi 8 Juin 2021 et sera

organisée par l'Amicale Boule Duernoise ;

Le 61ème Comice préparé par la Section de Chazelles-sur-Lyon qui n'a pu avoir lieu, est reporté au 26 et 27 Juin 2021, toujours à Chazelles.

L'Assemblée Générale du Groupement est programmée le Vendredi soir 19 Mars à Chazelles-sur-Lyon.

LA LOCATION DE MATÉRIEL

a aussi été impactée du fait de l'annulation des manifestations. Rappelons que chaque Section du Groupement possède du matériel (chapiteaux, tables, bancs, chaises et barrières de sécurité) que peuvent emprunter prioritairement les collectivités et les associations, et, en cas de disponibilité, les particuliers et les professionnels. Pour la Section de Saint-Symphorien-sur-Coise, renseignements et réservation auprès de Marie-Christine SEON (seon.eric@bbox.fr - 06 86 76 94 58).

CONNAISSEZ-VOUS LE COSTUMIER DES 4 CANTONS ?

C'est la caverne d'Alibaba où sont rassemblés tous les costumes accumulés au cours des 55 années de l'existence du Groupement à l'occasion

des Comices dont les défilés à thèmes historiques ont fait la réputation de cette manifestation annuelle. Il s'est enrichi de déguisements en lien avec les dessins animés, les animaux... Vous y trouverez aussi des accessoires (sabots, chapeaux, besaces...). A qui s'adresse vraiment ce lieu ? aux Troupes de théâtre, aux Associations, aux particuliers pour des soirées à thème, aux écoles qui organisent des manifestations avec leurs élèves, à l'occasion d'Halloween... Ou à toute autre occasion.

Ouverture : mercredi de 14h à 17h
et samedi 9h à 11h30
Maison des Associations
137, rue Cardinal Girard
à Saint-Symphorien-sur-Coise.
Prise de rendez-vous : 04 78 44 58 69.



Eric SEON, président de la Section de Saint-Symphorien-sur-Coise
06 83 06 83 05

CCMDL : VALORISATION DE LA RESSOURCE LIGNEUSE

Ouverture de plateformes de broyage, pourquoi pas dans notre commune ?

Le changement climatique impacte l'agriculture du territoire. Les haies rendent de nombreux services permettant notamment de lutter contre les aléas climatiques (protection contre le vent, ombre, rétention de l'eau). De plus, le bois qu'elles produisent peut être utilisé en paillage, pour réduire l'utilisation de paille, et riche en carbone il présente de nombreux intérêts pour les sols. **La ressource ligneuse (déchets verts, arbres, haies) est une ressource d'avenir à valoriser. L'arrêt du brûlage des branches, la gestion durable des haies et la plantation de haies sont des objectifs que s'est fixée la CCMDL.**

En 2020, le projet de valorisation de la ressource ligneuse débute par une **phase test : ouverture de deux plateformes de déchets verts (ligneux acceptés uniquement), gérées par des agriculteurs (CUMA), ouvertes aux professionnels, agriculteurs, habitants du village.** Un prestataire vient broyer sur les plateformes et peut également broyer directement sur les fermes. L'objectif est d'ouvrir une dizaine de plateformes sur le territoire et de faciliter l'accès des agriculteurs et communes au matériel d'entretien des haies et de broyage du bois

POUR EN SAVOIR PLUS :
Marina BOUCHUT, CCMDL
Chargée de mission Agriculture et Forêt,
marina.bouchut@cc-mdl.fr,
Tél. 06 88 38 73 06

VOUS ÊTES PRO OU AGRICULTEUR ?
- Plateforme de Coise : 07 61 24 15 82
- Plateforme de Haute Rivoire :
06 46 85 54 29





LA RESSOURCERIE

DES MONTS DU LYONNAIS

UN LIEU QUI A LE VENT EN POUPE !

De plus en plus de personnes aspirent à consommer plus sobrement, refusant le gaspillage ou le rachat systématique d'objets neufs. Pousser la porte de la Ressourcerie, c'est découvrir l'univers foisonnant de la récup', du réemploi, de la réparation, de l'upcycling. Pourquoi par exemple abattre un arbre pour fabriquer la chaise de nos rêves alors qu'elle attend d'être adoptée dans notre magasin ?

A la Ressourcerie des Monts du Lyonnais, il y en a pour tous les âges, tous les goûts et tous les styles. On y trouve des pépites à petits prix. Du presque neuf, de l'ancien, du vintage, du contemporain, du design, du très tendance, du décalé, du fun, de la fantaisie, du sérieux, du loufoque... On y trouve de la vaisselle ancienne ou moderne, du mobilier en tout genre, des textiles, des vêtements et des chaussures, des objets de décoration, des accessoires, des créations artistiques, de l'électroménager, du matériel informatique, audiovisuel et téléphonique, du matériel de bricolage et de jardinage, des produits de sport et loisir, des livres, des films... Le tout en état de marche avec le charme de la patine du temps !

La Ressourcerie est aussi un lieu de création et de lien social, d'apprentissage et de partage reposant sur l'engagement des citoyens qui en déposant et/ou en achetant des objets, font un geste concret pour la planète, mais aussi pour l'insertion professionnelle des personnes peu qualifiées ou en difficulté. Vous rendre à la Ressourcerie pour donner ou acheter a un impact significatif au niveau social sur notre territoire car :

- c'est participer à l'embauche de 50 personnes en situation « de fragilité » par an;
- c'est soutenir une équipe de 7 salariés permanents en CDI et près de 50 bénévoles;
- c'est nous permettre de mener plus de 90 actions d'accompagnement social par an (sur la santé, la mobilité,

la prévention, les problèmes familiaux lourds...);

→ c'est offrir à nos salariés 1 850 heures de formation et de périodes d'immersion en entre-prises

→ c'est également proposer un accompagnement « à la carte » pour tous nos salariés sur un projet socio- professionnel, avec un taux de sorties positives de 64 % enregistré en 2019 (sorties sur des CDI, des formations qualifiantes, des CDD de plus de 6 mois, des accompagnements aux droits retraites, des orientations vers des structures adaptées...).

Et puis il y a une partie de notre travail qui n'est pas mesurable sans indicateur ni pourcentage tels que la re-socialisation, la sortie de l'isolement, la reprise de confiance en soi, retrouver un pouvoir d'achats, se sentir utile, se redynamiser, jusqu'à même parfois reprendre goût à la vie...

Cette année, la Ressourcerie des Monts du Lyonnais fête ses 10 ans d'existence, elle est plus que jamais d'actualité dans un contexte où la réduction de notre empreinte écologique et l'exclusion sociale constituent des enjeux prioritaires.

Retrouvez l'actualité de la Ressourcerie des Monts du Lyonnais sur notre site internet: www.ressourcerie-lebonplan.fr et sur notre page Facebook @ RessourceriedesMontsduLyonnais

Retrouvez la campagne inédite sur le réemploi lancée par le Réseau National des Ressourceries :

www.adoptepiusquunobjet.fr
#AdoptePlusQuUnObjet



Campagne d'affichages du Réseau des Ressourceries du Lyonnais



La Chaise Rose et ses acolytes a débarqué à la Ressourcerie des Monts du Lyonnais

HISTOIRE DE

Au Moyen âge, Aveize appartenait aux Comtes du Forez, qui guerroyaient avec les chanoines comtes de Lyon pour la possession de notre territoire. En 1173, un traité met fin à ces guerres. A Chazelles sur Lyon, une commanderie est installée avec les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem qui seront chargés d'assurer la démilitarisation d'une bande de terres entre les possessions des comtes du forez et celles de Lyon. Le dernier commandeur sera Gaspard de la Richardière de Besse qui sera guillotiné en 1793. L'ordre, appelé maintenant hospitaliers de Saint Jean de Jérusalem et de Malte, existe toujours. Ce sont eux qui ont rapporté de terre sainte la technique du feutre qui fera la fortune de Chazelles, puisqu'entre les deux guerres, il y aura 28 usines de chapeaux et 2 500 ouvriers. En 1173, Aveize devient donc lyonnaise et de ce fait quitte le royaume de France pour rejoindre le Saint Empire Romain Germanique. Philippe le Bel, petit-fils de Saint Louis, unifia la France en 1307, année aussi de l'arrestation de tous les templiers.



Sur ce cadastre napoléonien vieux de plus de 200 ans, la nouvelle église n'apparaît pas encore. On peut voir l'ancienne et le presbytère

Les paroisses doivent tenir un registre des baptêmes et des décès depuis l'ordonnance royale de Villers Cotterets de François 1er en 1539.

L'ancienne église d'Aveize, qui faisait partie d'un château qui montait la garde sur la colline, se composait de trois nefs voûtées, avec deux chapelles latérales. Elle était bien « orientée » c'est à dire que le chœur se trouvait à l'est, à l'orient. Elle fut réparée en 1809, mais son clocher lézardé posait beaucoup d'inquiétude quant à sa solidité. Sur la place, est érigée une croix de granit sculptée

L'ÉGLISE D'AVEIZE

portant le millésime 1559. Elle est maintenant installée près du cimetière.

Le 30 mai 1845, le Conseil de Fabrique (maintenant conseil paroissial) adresse une requête au conseil municipal en vue de la construction d'une nouvelle église, restée sans suite. Ce projet se réalisera 40 ans plus tard. Les Conseils de Fabrique sont chargés de gérer les paroisses, aussi bien pour les recettes et les dépenses et d'entretenir les bâtiments, comme stipulé par un décret impérial du 30 décembre 1809.

La première question à résoudre était celle de l'emplacement du futur édifice, occupé par le cimetière. En 1869, la municipalité s'occupe du transfert du cimetière sur la route de Ste Foy l'Argentière, sur un terrain donné par Mme de Bénévent, propriétaire à Vaugneray. Celui-ci, dit de Sainte Agathe, sera béni le lundi 2 mai 1870. Ce même jour aura lieu l'inhumation de Jean Claude Dupré, âgé de 50 ans.

En 1882, le Conseil de Fabrique cède purement et simplement au conseil municipal tout le terrain nécessaire pour l'emplacement de la nouvelle église, lequel avait été acheté par la Fabrique et dont l'achat avait été autorisé par un décret impérial le 8 janvier 1870. Il fait don aussi au conseil municipal de tout l'argent qu'il possède, provenant de ses économies, de quêtes, des souscriptions et surtout de dons anonymes pour la somme de 70 213 francs.

Dans sa délibération du 9 juillet 1882, le conseil municipal accepte l'offre de la Fabrique mais décide que la commune ne participera en rien dans la dépense et que si les devis, évalués à 79 947 francs, sont dépassés, la Fabrique sera tenue seule à y faire face au moyen de ses ressources propres. Le conseil municipal invoque le prétexte que l'église ancienne est très bonne et très solide. La municipalité s'étant abstenue de participer au financement, le département et l'état en firent autant.

Les travaux commencent en 1882 à la Toussaint. Interrompus pendant l'hiver, ils reprennent au printemps 1883. Le 21 octobre 1884, on procéda à la bénédiction du monument terminé, élevé en peu de temps grâce au zèle de l'architecte M. Merlin et de l'entrepreneur M. Rouchon.



Église neuve et vieux Clocher d'Aveize



L'église d'Aveize, telle un phare au centre des Monts du Lyonnais

L'église ancienne continua d'accueillir les fidèles jusqu'au printemps, le 19 mars 1885, le temps d'aménager l'intérieur de la nouvelle. Le clocher reçut les trois cloches qui garnissaient l'ancien clocher au mois de mai.

Une plaque sur le joug de la grosse cloche porte les inscriptions suivantes : « MM Quérat, curé, Guyot J.B., maire. Nous avons été montées et ajustées par Thollot Guillaume, charron ferrant, et Bruyère Jean Baptiste, maçon, le 1er mai 1885. Quand on nous redescendra d'ici, nous aurons bien sonné le glas funèbre de ceux qui nous ont montées ».

Ces trois cloches avaient été fondues en 1830 par le fondeur P. Delorme qui avait fait appliquer sur chacune d'elles une inscription en belles majuscules. Car, comme beaucoup de cloches, les anciennes antérieures à la révolution avaient été démontées et emmenées à Montbrison pour les fondre et en faire ces canons.

Sur la grosse cloche: « Si nomen domini benedictum. MM Blanchard, curé, Jean Dupré, maire, Jean Guyot, adjoint, P. Delorme, fondeur. Parrain Jean Marie Dupré fils, marraine Françoise Berthet ».

Pour la seconde cloche, le parrain est Jean Benoît Dupré et la marraine Claudine Villard.

Pour la petite cloche, Claude Néel est parrain et Françoise Dupré, femme Bonnet est marraine.

Au total, l'église a coûté 103800 francs. En 1885, il restait à payer à l'entrepreneur plus de 25000 francs, et les vitraux et le mobilier, et la Fabrique dut contracter un emprunt.

Au printemps de 1906, suite à l'application de la loi de séparation, l'inventaire de l'église d'Aveize fut fixé au 10 mars. Quand l'agent du fisc se présenta, il trouva la place de l'église occupée par une masse imposante d'hommes et de femmes déterminés à ne pas le laisser entrer. L'ordre est donné aux gendarmes de charger, mais ces cinq officiers ne purent que reculer devant ce bloc

compact. L'inventaire se fit le 22 mars, en toute discrétion, sans avoir les clés du clocher et de la sacristie. Au moment de l'application de la loi de séparation, la dette de la Fabrique s'élevait à 32100 francs. Or, l'état qui s'était emparé des biens appartenant aux fabriques devait aussi prendre à son compte les dettes. Le 10 avril 1910, s'éteignait donc cette dette de l'église et le voleur des biens de la fabrique se trouvait finalement volé!

Pour les noces d'or de l'église, en 1934, on installe des boiseries toutes neuves dans le chœur. Véritables œuvres d'art, elles ont été réalisées par MM Chipier père et fils, qui ont aussi équipé l'église de beaux bancs très élégants.

L'église d'Aveize, dont le clocher élancé part à la conquête du ciel, semblant transpercer les nuages, est un beau monument élégant, tel un phare au centre des Monts du Lyonnais!



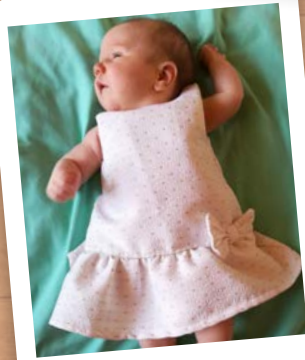
L'église sous la neige...
une belle carte postale

NAISSANCES

Gina BARATA
née le 22 février 2020



Mathis ROUSSET
né le 10 août 2020



Johanna TOMAS
née le 19 mai 2020



Laura COUTURIER
née le 1er juillet 2020



Charlie BUISSON
né le 20 septembre 2020

MARIAGES



**Michelle & Damien
NESME-TAN**
le 18 juillet 2020

DÉCÈS ET INHUMATIONS

Blanchard veuve Villard Georgette
Décédée le 10/12/2019 à 84 ans

Viricel veuve Rageys Claudia
Décédée le 09/01/2020 à 82 ans

Thizy épouse Vernay Georgette
Décédée le 24/02/2020 à 73 ans

Pichon Guy
Décédé le 27/02/2020 à 69 ans

Del épouse Guillon Christine
Décédée le 07/03/2020 à 58 ans

Frénay veuve Mure Perrine Louise
Décédée le 03/04/2020 à 96 ans

Bernard Veuve Guiot Michelle
Décédée le 19/11/2020 à 94 ans

Blanchard Charles
Décédé le 28/11/2020 à 80 ans

IL Y A 50 ANS... EN 1970



Les photos des classes sont conservées dans un album archivé en réserve et consultable sur demande à la Médiathèque Municipale d'Aveize.

- | | | |
|--------------------------|--------------------------|-------------------------|
| 1. Yvonne Thizy | 27. M-Thérèse Grégoire | 53. Jean Vericel |
| 2. Noël Guinand | 28. Claude Granjon | 54. Marius Forissier |
| 3. Yvonne Piegay | 29. Jean Thizy | 55. Félix Rizoud |
| 4. Marc Forissier | 30. Félix Subrin | 56. Marie Chipier |
| 5. | 31. Céline Fayolle | 57. |
| 6. J-Pierre Bonnard | 32. Paul Bissardon | 58. Mme ? Bissardon |
| 7. Monique Pavoux | 33. Marie Thiollier | 59. |
| 8. Jo Laval | 34. André Loison | 60. Jean Laval |
| 9. Gisèle Besson | 35. Jeanine Badoil | 61. Jeanne Besson |
| 10. Fleury Venet | 36. Bernard Bercet | 62. Françoise Charvolin |
| 11. Boachon | 37. Marcelle Fontaine | 63. M-Claude Bissardon |
| 12. J-Paul Grégoire | 38. Jean Villard | 64. Brigitte Rivollier |
| 13. Antoinette Mauvernay | 39. | 65. Yvonne Bessenay |
| 14. André Ressicaud | 40. Joannès Grange | 66. Josette Villard |
| 15. André Moulin | 41. Yvonne Goutagny | 67. Yvonne Rivoire |
| 16. | 42. Jean Joannon | 68. Yvette Grange |
| 17. Joannès Berne | 43. Emile Villard | 69. Pascal Chillet |
| 18. | 44. Francine Ronzon | 70. Bernard Besson |
| 19. Charles Blanchard | 45. René Bureau | 71. |
| 20. Christine Loison | 46. Emilienne Ronzon | 72. J-Paul Chevron |
| 21. Marcel Rizoud | 47. Jean Thollet | 73. Alain Fayolle |
| 22. Claudette Piot | 48. Maria Venet | 74. Philippe Gaudin |
| 23. Robert Bissardon | 49. Joannès Piot | 75. Marc Goutagny |
| 24. Roger Guyot | 50. Marie Bonnier | 76. |
| 25. Louis Grataloup | 51. Rousset | |
| 26. André Vernay | 52. M-Bénédicte Chanavat | |



BULLETIN MUNICIPAL 2020

→ **Directeur de publication :**
Michel BONNIER

→ **Rédaction :**
Commission Communication

→ **Photos :** Mairie d'Aveize

→ **Tirage :** 520 exemplaires

→ **Conception graphique
et impression :**
IML Communication
ZA Les Plaines
69850 Saint-Martin-en-Haut
04 78 19 16 16
iml-communication.fr

Coordonnées de la Mairie :
30 Rue de l'École - 69 610 Aveize
04 74 26 00 03

Horaires d'ouverture de la Mairie :
Lundi 8h-12h / Mardi 8h-12h /
Jeudi 14h-17h / Samedi 8h30-11h30

www.aveize69.fr